

Association swissdec  
Rapport annuel  
2013



# Table des matières

<b>Organisation</b>	<b>4</b>
Comité	4
Centre opérationnel	6
Commission technique	9
<b>Présentation des comptes</b>	<b>17</b>
Compte de résultats au 31. 12. 2013	18
Bilan au 31. 12. 2013	19
Budget et prévision 2014	20
Budget 2015 de l'association swissdec	21
<b>Rapport de l'organe de révision</b>	<b>22</b>
<b>Protection des données</b>	<b>23</b>
<b>Conseils et certifications 2013</b>	<b>25</b>
<b>Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2013</b>	<b>26</b>
<b>Répartiteur</b>	<b>27</b>
Résultats d'exploitation 2013/2014 (état au 31 mars 2014)	27
<b>Marketing 2013–2014</b>	<b>28</b>
Activités mises en œuvre et activités prévues	28
Entreprises avec comptabilité salariale >10 personnes	32
Entreprises sans comptabilité salariale <10 personnes	32
Fiduciaire Suisse	33
Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale	34
Destinataires des données salariales	35
<b>Projets</b>	<b>36</b>
Planification des projets	36
Projet impôt à la source	37
Projet de norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)	40
Cartographie des processus swissdec	42
<b>Calendrier</b>	<b>43</b>
<b>Composition</b>	<b>44</b>

## Avant-propos du président



Une fois encore, l'offre de l'association swissdec a permis à de nombreuses entreprises du secteur privé helvétique d'augmenter leur productivité. En 2013, elles ont ainsi pu améliorer la qualité de leur travail, minimiser les risques, se conformer aux bases légales et, d'une façon générale, travailler de manière plus durable.

L'introduction du projet d'intégration de l'impôt à la source à la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire constitue une étape décisive dans l'histoire de l'association. Ainsi, les entreprises pourront transmettre en quelques clics le décompte de l'impôt à la source aux 26 cantons. Par ailleurs, le projet relatif au «Processus de prestations intégré de la demande de prestations à leur fourniture (KLEE)» s'est poursuivi et de nouvelles phases ont pu être achevées. Cette future norme constitue un grand pas vers une simplification et une accélération des processus des entreprises, des assurances et d'autres destinataires finaux.

Ces deux projets nous ont permis d'élargir notre offre et de dépasser les objectifs ambitieux que nous nous étions fixés tout en respectant les directives financières.

Une étape importante a également été franchie en matière de marketing. Nous entendons soutenir encore davantage swissdec et sensibiliser les groupes cibles à son action. C'est pour cette raison qu'un comité de patronage sera prochainement formé. Il sera présidé par le conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann et aura pour tâche de soutenir publiquement swissdec ainsi que de faire connaître les objectifs de l'association.

Je remercie mes collègues du comité et les membres de l'association swissdec de leur fidélité et de la confiance qu'ils ont accordée à l'association en 2013. Je tiens à exprimer tout particulièrement ma gratitude à nos collaborateurs du centre opérationnel qui, par leur engagement exemplaire, ont largement contribué aux excellents résultats de l'association.

A handwritten signature in black ink, which appears to read 'U. Fricker'. The signature is written in a cursive style and is positioned above a horizontal line.

Ulrich Fricker,  
président de l'association swissdec

# Organisation

## Comité

### Composition

La composition du comité a changé depuis l'assemblée de l'association 2012:

- Ulrich Fricker, Suva, président de l'association
- Bruno Knüsel, Conférence suisse des impôts (CSI), vice-président
- Andreas Zingg, Association Suisse d'Assurances (ASA), trésorier
- Fabienne Götzinger, Caisse cantonale vaudoise de compensation AVS, questions spécifiques
- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique (OFS), questions spécifiques

Les membres du comité sont élus pour un mandat de trois ans, de 2011 à 2013. Monsieur Peter Breidenbach s'est retiré à la fin de l'exercice précédent; Madame Fabienne Götzinger a été élue lors de l'assemblée de l'association 2012 pour lui succéder jusqu'à la fin de la période. L'association swissdec remercie Monsieur Peter Breidenbach du soutien qu'il a apporté au comité et de la promotion de l'association. Le comité a été reconduit pour la période 2014–2016 lors de l'assemblée 2013.

### Séances

Le comité s'est réuni à quatre reprises: le 25 juin 2013, le 17 septembre 2013, le 17 décembre 2013 et le 18 mars 2014.

Il a accueilli les invités suivants:

- Christoph Rothenbühler, ASA (responsable de la commission technique), invité permanent
- Maria Winkler (préposée à la protection des données swissdec), ad hoc

Les sujets suivants ont été traités:

- Finances et contrats
- Commission technique, y compris ses sections spécialisées, en particulier la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Projets impôt à la source: norme suisse en matière de salaire (version 4.0) et norme suisse en matière de prestations (KLEE)
- Swisscom: sécurité et contrat
- Protection des données: objectifs, mesures et incidents

- Marketing: Forum swissdec 2013 avec la participation du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, réalisation d'un reportage vidéo avec celui-ci et d'autres invités ainsi que d'un petit film animé sur l'impôt à la source
- Vision 2020: développement de la vision future de swissdec avec la norme suisse en matière de prestations (KLEE)

Les destinataires ont pu être complétés par deux caisses de compensation, deux caisses de compensation familiale et 24 administrations fiscales cantonales. Les transmissions au cours de l'exercice 2013/2014 ont progressé de 51 %. L'intensification et la concentration concertées du marketing doivent continuer. La collaboration avec l'association Fiduciaire Suisse (membre du comité consultatif de swissdec) et avec WEKA se poursuit avec succès depuis 2011.

Le matériel informatique et le logiciel du répartiteur (actuellement version 4) ont été remplacés en août 2013. La stabilité a pu être maintenue par un renforcement de la collaboration avec Swisscom IT Services et le nombre de personnes dont les données peuvent être transmises est passé à 30 000 sans encombre. Cette année encore, l'assistance a été peu sollicitée. Pour de nombreuses entreprises, la transmission ELM fait désormais partie de la routine. Le nouveau mode de diffusion et le manque de familiarisation avec l'application du nouveau canal innovant de transmission des données salariales exigent de prendre des mesures susceptibles d'aider les clients/utilisateurs à surmonter leurs appréhensions.

Le comité confirme que la garantie de la stabilité technique et de la sécurité constitue un objectif prioritaire. De même, il importe de continuer à augmenter le nombre de destinataires et de poursuivre les activités marketing conformément au concept. Les investissements en marketing sont inscrits au budget 2014. Aucun budget n'étant disponible pour des campagnes d'envergure, swissdec est tributaire du soutien de tous les partenaires, ce qui traduit d'ailleurs l'attente du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann. La coopération concernant la publicité et les mesures (par ex. aucun envoi de formulaires, le positionnement de solutions Web, ou encore l'assistance aux entreprises) doit être accrue à l'avenir dans l'intérêt des objectifs communs. Une enquête menée auprès de grandes entreprises a en effet montré que, si 90 % d'entre elles identifient bien swiss-

## Le Conseil fédéral veut réduire la paperasserie de nos entreprises.

Johann N. Schneider-Ammann,  
Conseiller fédéral

dec en tant que société et certification, leurs connaissances concernant la fonctionnalité du logiciel et la charge qui y est liée sont des plus floues. Il convient donc de combler ces lacunes en recourant en 2014 à des moyens d'information ciblés tels que des dépliants sur les fonctionnalités d'ELM, des listes de contrôle et une application pour le calcul des avantages économiques résultant de l'utilisation d'un logiciel de comptabilité salariale swissdec.

### Certification (recertification)

En l'absence ou pour un petit nombre de transmissions d'enregistrements de données, les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale ne font pas l'objet d'un traitement prioritaire en matière de conseil et de certification. Il est décidé de renoncer encore à une participation financière.

### Règlement d'organisation

Il n'y a pas eu de modification des règlements d'organisation durant l'exercice 2013 de l'association. Le groupe de projet impôt à la source a été dissous le 31 décembre 2013 et intégré à la section Impôts.

### Contrats

Les contrats suivants ont été conclus entre l'association et les différents partenaires:

#### **SECO: diffusion de la norme suisse en matière de salaire (ELM)**

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a libéré de nouveaux moyens pour promouvoir la diffusion de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le contrat entre l'association swissdec et le SECO a été signé le 20 décembre 2013. Outre ce soutien financier, le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann poursuit ses activités de parain et d'ambassadeur de l'association.

#### **Suva: norme suisse en matière de prestations (KLEE)**

La phase de conception finale incluant le prototype actualisé et l'ébauche d'une directive a pu être achevée au 31 décembre 2013 – le comité de pilotage du projet ayant approuvé cette première version le 17 janvier 2014. Ce dernier, épaulé par la section Prestations, a pu mettre en route les préparatifs en vue de la phase pilote. Une convention de connexion sera établie et signée avec les assureurs concernés dans le courant de l'exercice en cours. Les coûts liés à la phase pilote du projet ont été budgétisés à CHF 750 000. Au total, ils s'éleveront à CHF 2 500 000. La participation de l'eAVS/AI, de l'OFFT et d'Adcubum constitue un facteur de succès décisif pour le développement coordonné, en particulier celui des interfaces pour les clients comme pour les assureurs.

#### **Répartiteur: Swisscom IT Services**

En août 2013, Swisscom IT Services a remplacé le matériel informatique du répartiteur swissdec, réparti sur deux centres de calcul situés en Suisse et équipés de serveurs flambant neufs.

Les annexes du contrat ont été actualisées et signées le 1<sup>er</sup> décembre 2013.

#### **Label de protection des données SQS**

L'objectif consistant à conserver le label de protection des données SQS a été atteint. Dans le cadre de l'audit de maintien qu'elle a réalisé le 21 mai 2013, la SQS n'a relevé aucun écart, significatif ou non, raison pour laquelle le certificat est validé sans autre condition.

Des audits internes doivent être organisés et menés chaque année par un membre de l'association ou par un partenaire. L'audit interne de l'exercice 2013 a été réalisé en avril 2014 par Zurich Assurances. Le contrôle a porté sur les aspects juridiques du système de gestion de la protection des données. Les mesures nécessaires et les recommandations tirées de l'audit interne ainsi que de l'audit de maintien ont été discutées et adoptées avec les objectifs 2014 lors des séances du comité du 17 décembre 2013 et du 18 mars 2014, ainsi qu'au cours de la séance de la commission technique du 25 mars 2014. Le prochain audit de maintien aura lieu le 26 mai 2014. Quant au prochain audit interne, il portera sur la sécurité informatique.

## Centre opérationnel

Les personnes suivantes travaillent au sein du centre opérationnel à temps partiel:

- Ernst Stalder (directeur)
- Marlis Fehr (responsable communication et marketing, suppléante du directeur)
- Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique)
- Enrico Roncaglioni (responsable du service spécialisé)
- Esther Disch (responsable Norme suisse en matière de prestations [KLEE])
- Alain Hugo (Norme suisse en matière de prestations [KLEE])
- Ilenia Imbroinise (administration)
- Anton Böhm, itServe AG, Berne (assistance technique)
- Maria Winkler, IT & Law Consulting GmbH, Zoug (assistance juridique)
- Daniel Blumer, WEKA Business Media SA, Zurich (marketing)
- Daniela Hess, digital emotions GmbH (marketing)

### Activités

- Préparer les quatre séances du comité et les deux séances de la commission technique et des sections et fournir l'assistance nécessaire lors de celles-ci
- Préparer la comptabilité et les états financiers et fournir l'assistance nécessaire
- Organiser deux séances de planification et les séances mensuelles de coordination entre le centre opérationnel et le service spécialisé
- Service spécialisé: organiser des rencontres périodiques (mensuelles) avec les coaches et les experts (deux journées d'échange d'expériences, une autre en fr. et un atelier en ital.) pour l'échange de connaissances; planification et perfectionnement des responsables du processus de conseil en matière de programmes de comptabilité salariale (service spécialisé swissdec); élaborer un nouveau processus de certification (guide pour la certification swissdec); organiser 18 certifications pour l'année 2013
- Préparer l'audit interne par Zurich Assurances du 28 janvier au 24 avril 2014 et lui prêter l'assistance nécessaire. Les objectifs, les mesures nécessaires et les recommandations tirées de l'audit interne et de l'audit de maintien ont été préparés en vue de la séance du comité du 18 mars 2014, ainsi que de celle de la commission technique du 25 mars 2014.
- Préparer les réunions de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale des 30 avril 2013, 27 août 2013, 26 novembre 2013 et 18 février 2014 et fournir l'assistance nécessaire lors de leur déroulement
- Collaboration avec Fiduciaire Suisse: rédiger des articles et aider aux préparatifs du Forum swissdec
- Ernst Stalder: participer comme conférencier aux ateliers d'E-Government Suisse, à l'Economy-Forum du 4 mars 2013 et au congrès AVS/Suva de novembre 2013 réunissant plus de 200 réviseurs: six présentations de swissdec sur la norme suisse en matière de salaire (ELM)
- Préparer l'audit SQS de maintien du 26 mai 2014 en vue de l'obtention du label de protection des données Good-Priv@cy
- Préparer et organiser le Forum swissdec des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale du 16 mai 2013 à Berne et, en particulier, la visite du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, avec la première transmission d'«Impôt à la source» ELM
- Préparer le Forum swissdec du 21 mai 2014
- Organiser et soutenir les manifestations des sections suivantes: Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, Assurances, E-Government Suisse, ffO-Meeting E-Government Suisse; préparer des success stories, documentations, brochures, dépliants et gérer le site Internet de swissdec
- Lancer la migration du système de gestion de la protection des données (SGPD) vers IQSoft et rédiger le manuel SGPD
- Impôt à la source: participer à la planification du projet et collaborer à sa réalisation et au marketing; préparer des présentations avec animations vidéo, notamment pour le Forum swissdec du 16 mai 2013; clôture du projet au 31 décembre 2013
- Norme suisse en matière de prestations (KLEE): participer à la préparation du projet, collaborer au marketing du projet; réaliser les présentations auprès des compagnies d'assurance (Suva, Zurich, Axa Winterthur, Visana, Helsana) et des concepteurs de logiciels (Soreco, SAP, HR Campus, Smarth, BBT, HR System); fournir une assistance pour le projet et participer à trois séances du comité de pilotage; planifier le projet pour la phase pilote; collaborer à l'établissement des conventions de connexion pour les assureurs concernés
- Discuter d'une assistance en matière de support avec les représentants des entreprises et les sociétés fiduciaires et la mettre en œuvre

- Actualiser les dépliants swissdec «Nous détenons la Solution - Déclaration de salaires simple, rapide et sûre» (référence 3906.f) en mentionnant l'intégration de l'impôt à la source disponible pour toutes les parties prenantes depuis la mi-novembre 2013

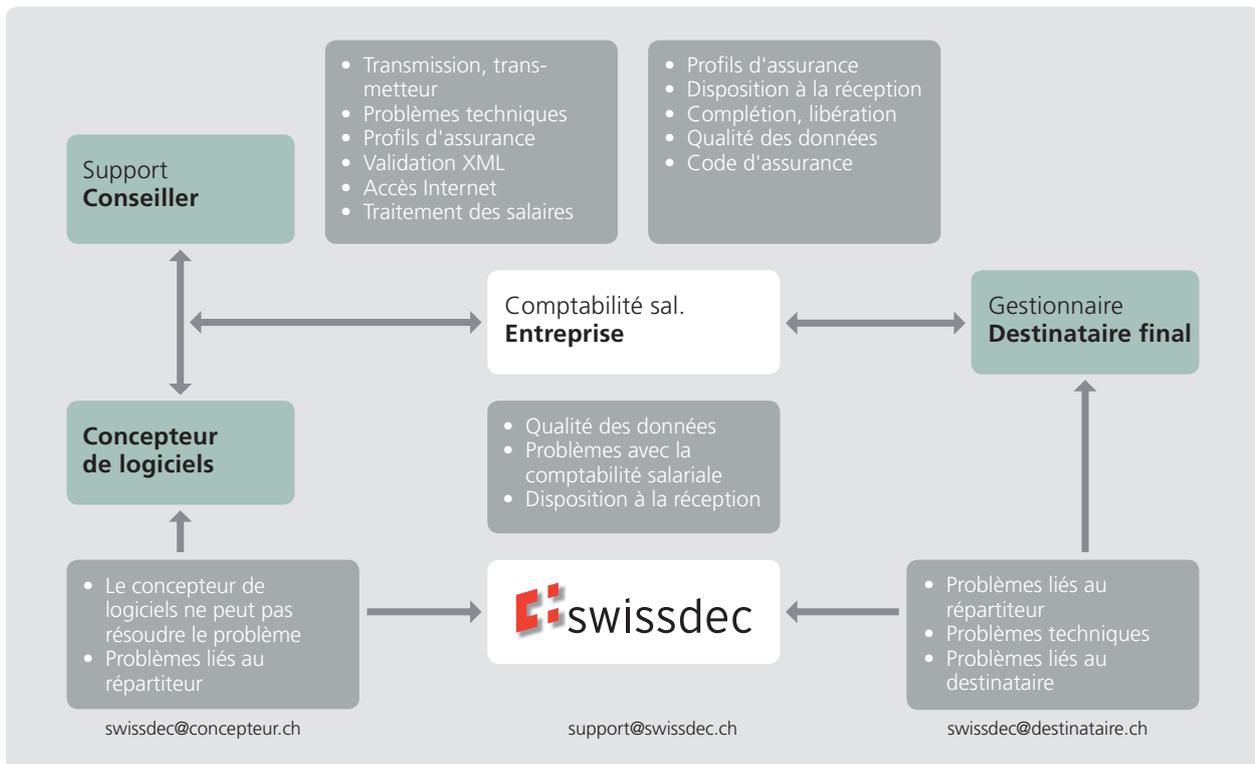
#### Activités de support jusqu'à fin novembre 2013

- Publication des «Instructions utilisateurs pour la transmission des données salariales» actualisées et mise en ligne de vidéos
- Publication des adresses de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale mises à jour
- Publication des adresses des destinataires finaux partenaires mises à jour
- Informations liées au répartiteur: contrôle de connexion («customer ping») toutes les 30 minutes

#### Certification (recertification)

- Le centre opérationnel a mené des entretiens fructueux avec un certain nombre de concepteurs de logiciels afin de les motiver à coopérer. Ceux qui s'associent activement au processus de certification seront désormais pris en considération et privilégiés.
- Le lancement de la version 4.0 met fin aux versions précédentes, comme la version 2.1, qui n'était plus valable que jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2013. La validité des versions est publiée sur [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch).

#### Organisation du support



### Swisscom IT Services

- Organisation de séances mensuelles de coordination
- Swisscom a remplacé le matériel informatique et amélioré les mesures SLA à l'aide de rapports sur les attaques et la disponibilité. Conformément au contrat, la société a utilisé son propre matériel pour le répartiteur swissdec, sur deux centres de calcul.
- La production à l'aide du nouveau matériel informatique, du pare-feu «Layer 7.0» et du répartiteur swissdec 4.0 a débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2013. Les préparatifs ont été réalisés avec le soutien de itServe AG, avec un léger retard.
- Avec l'intégration de l'impôt à la source, le processus de déclaration a lieu tous les mois. Autrement dit, la disponibilité doit être élevée toute l'année.
- Réalisation par un prestataire tiers de tests de pénétration annuels: sur la base des résultats obtenus, le niveau de protection de la plateforme swissdec contre les attaques extérieures a été jugé bon.

### Support

Les entreprises s'adressent souvent à swissdec pour le support. Lors de problèmes liés à la comptabilité salariale, swissdec ne peut apporter qu'une aide limitée. La section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale estime que le support doit être fourni au client par des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

Le support de swissdec se rapporte principalement à la transmission des données salariales via le répartiteur, ainsi qu'aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et aux destinataires finaux lors de problèmes techniques. Le recours au support pour la déclaration 2013 n'a pas été très important.

Un concept d'exploitation du répartiteur sera élaboré et mis en œuvre au cours de l'exercice 2014 pour le flux d'informations en cas de perturbations ou de changement de version.

## Commission technique

La commission technique s'est réunie à deux reprises sous la direction de Christoph Rothenbühler, le 22 octobre 2013 et le 25 mars 2014.

Informations émanant de la commission technique

- Toutes les parties prenantes ont été priées d'exprimer et de décrire avant la fin 2012 les adaptations qu'elles souhaitaient voir apporter dans le cadre de la planification de la version 4.0. Ces modifications ont été présentées et adoptées par la commission technique en 2013.
- Sur la base des expériences faites en matière de pénétration du marché, swissdec a mis sur pied un partenariat stratégique avec Fiduciaire Suisse et lancé un projet pilote pour les années 2012 et 2013. Les mots-clés à cet égard sont: développement de synergies, utilisation des moyens de communication, garantie d'information durant la formation. Par ailleurs, trois sociétés fiduciaires ont été invitées au Forum swissdec en vue d'un échange d'expériences.
- Concernant la communication et les contacts entre les entreprises et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, swissdec a créé un point de contact (adresse e-mail) comme il en existait déjà pour les destinataires finaux. En outre, on trouvera sur [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch) une liste des destinataires de données salariales mise à jour en permanence.
- Le projet concernant l'impôt à la source s'inscrit dans un calendrier serré, entre 2012 et 2013. Certaines solutions cantonales individuelles adoptées par le passé ont entraîné une importante surcharge de travail lors de la mise en œuvre. De ce fait, il était capital que les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale confrontés à de nouvelles interfaces en informent swissdec le plus rapidement possible afin de lui permettre de réagir en conséquence. La question de la protection des données a également fait l'objet de discussions intenses lors de la phase pilote, ce qui a permis d'élaborer des solutions adaptées à la situation de chaque canton. L'instauration de l'impôt à la source le 1<sup>er</sup> janvier 2014 a nécessité l'établissement d'une déclaration en matière de protection des données pour ce domaine, signée par la CSI. Les particularités cantonales telles que l'impôt ecclésiastique ont été prises en compte. La commission technique a clôturé le projet avec succès en lançant la version 4.0 et en connectant les 26 cantons. L'encadrement du domaine de l'impôt à la source est désormais assuré par la section Impôts.
- Concernant le projet de norme suisse en matière de prestations (KLEE) 1.0, une tournée de présentation a été réalisée avec un prototype plus élaboré auprès de tous les intéressés (assureurs et concepteurs de logiciels de comptabilité salariale). Le prototype ainsi que le concept détaillé et les directives (avec proposition de schéma XML) qui l'accompagnaient ont convaincu. Une fois le concept détaillé achevé, les résultats obtenus avec le nouveau processus cible et le prototype bêta récemment élaboré ont été présentés et approuvés le 26 mars 2014. Le processus cible, avec les données correspondantes, les messages d'état et les possibilités de communication, sera testé avec des données productives durant la phase pilote prévue pour la deuxième moitié de l'année 2014. La nouvelle norme englobe non seulement la déclaration de sinistre en cas d'accident et de maladie, mais également la déclaration de la grossesse et de l'allocation pour perte de gain (APG).
- eAVS/AI: la diffusion de la solution swissdec sera soutenue sur les sites Internet des partenaires. Un dépliant commun concernant la demande de déclaration sera mis à la disposition de tous les destinataires. Ceux-ci (administrations des contributions, caisses de compensation, OFS, assurances) ont appelé swissdec à les aider davantage dans le domaine de la mise en œuvre des normes swissdec.
- La Suva a présenté à la commission technique diverses mesures. La coopération concernant la publicité et les mesures (par ex. aucun envoi de formulaires ou le positionnement de solutions Web) doit être accrue dans l'intérêt des objectifs communs. Un dépliant expliquant les fonctions ELM, une liste de contrôle destinée à l'initialisation et une application pour le calcul des avantages économiques résultant de l'utilisation de swissdec ont été élaborés. Ces outils doivent être utilisés dans le cadre du contrôle des employeurs et du suivi de la clientèle.
- swissdec coordonne la collaboration avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale en assistant aux séances trimestrielles des sections.

### **Projet de norme suisse en matière de salaire (ELM): extension des statistiques de l'OFS dans la version 4.0**

Le 20 décembre 2011, l'OFS a déposé une demande de modification pour la version 4.0. Les modifications concernées ont été discutées au sein de la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale puis approuvées. La question de savoir si différentes statistiques de l'OFS pouvaient être regroupées avec swissdec a été posée. Une enquête a révélé le résultat suivant concernant les statistiques des concepteurs de logiciels:

- **STATEM:** statistique de l'emploi, trimestrielle
- **Profiling:** relevé de données simplifié visant à actualiser le registre des entreprises et des établissements (REE)
- **LOGIB:** égalité salariale entre les hommes et les femmes
- **SOMED:** statistique des institutions médico-sociales

Ces thèmes ont été pris en compte par l'OFS. De premières réunions consacrées au contrôle ont été organisées avec le service spécialisé swissdec. Les prochaines étapes seront engagées en 2014.

### **Transmission ELM XXL limitée à 30 000 personnes**

Swisscom a pu de nouveau transmettre simultanément plus de 15 000 données personnelles aux différents destinataires de données salariales, tels AGRAPI, la Suva, l'administration fiscale du canton de Berne et Visana. Le répartiteur a pu traiter les données salariales d'entreprises comptant jusqu'à 29 000 collaborateurs.

swissdec a reçu un plus grand nombre de demandes d'entreprises/de groupes (20 000 à 60 000 salariés), comme les CFF, qui comptent 55 000 salariés. Les solutions ERP mises en œuvre dans ce type d'entreprises renferment souvent des composants individuels. Les clients ELM potentiels disposant d'un logiciel SAP ou autre, en particulier les grandes entreprises, bénéficient d'un suivi et d'un accompagnement particuliers par le service spécialisé swissdec. La coordination est assurée par Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé. Durant l'exercice 2013, de nouveaux clients ont été acquis, dont certaines grandes entreprises.

### **Adressage**

Un adressage correct de la déclaration s'avère de plus en plus difficile en raison des circonstances suivantes:

- Nombre de destinataires finaux (déjà 164 institutions en 2013)

Il est nécessaire de répondre aux questions suivantes:

- Qui est connecté au répartiteur?
- Quels domaines sont supportés?
- Quelles versions sont supportées?
- Quelle caisse AVS et CAF peut uniquement réceptionner des données sur son portail par téléchargement?

Aide sur

<http://www.swissdec.ch/fr/lohn daten empfaenger.htm>:

- Listes aux formats PDF et Excel
- Simple fichier XML à télécharger pour l'intégration des données dans la comptabilité salariale

### **Développement d'outils**

L'association swissdec n'est pas un prestataire de services. Elle conseille, soutient et certifie les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et propose une plateforme d'information à toutes les entreprises partenaires, aux assurances, aux autorités et aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. L'outil ViewGen, destiné à l'élaboration de rapports et de certificats de salaire à partir du schéma XML ELM, constitue une exception. En raison de différentes intégrations ERP et de la stratégie swissdec, nous avons confié l'élaboration d'un transmetteur au marché des logiciels.

# «La procédure simplifiée de déclaration électronique est une solution swissdec qui contribue considérablement à la réduction de la bureaucratie.»

Christian Weber,  
responsable e-Government pour les PME (SECO)

## Protection des données au sein de la commission technique

La commission technique:

- s'assure que les bases légales sont vérifiées tous les ans,
- organise les audits internes annuels,
- organise des formations sur la protection des données durant ses séances.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Protection des données: objectifs avril 2013 – mars 2014
- Protection des données: objectifs avril 2014 – mars 2015
- Demandes des destinataires de données
- Incidents concernant la protection des données et mesures en résultant
- Audits internes planifiés et menés
- Manuel sur le système de gestion de la protection des données (SGPD)
- Outil du PFPDT pour évaluer les risques liés à la protection des données.

## Prochaines activités

- Version 4.0 intégrant l'impôt à la source: analyser les expériences tirées de la mise en œuvre de la nouvelle norme
- Norme suisse en matière de prestations (KLEE): accompagner l'essai pilote réalisé avec quatre assureurs et trois concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Poursuivre la formation sur la protection des données lors des séances de la commission technique
- Conférence des sections le 8 septembre 2014 à Lucerne
- Réunion de la commission technique le 21 octobre 2014 et le 24 mars 2015

## Événement réunissant toutes les sections: conférence des sections

La conférence des sections s'est tenue pour la quatrième fois le 6 septembre 2013. Elle a réuni les représentants spécialisés des sections de swissdec.

Les thèmes suivants ont été traités:

- Planification de la mise à jour
- Information sur l'état d'avancement de la version 4.0
- eProfil d'assurance
- Authentification
- Etat d'avancement des projets «Impôt à la source» et «Norme suisse en matière de prestations (KLEE)»
- Les détails concernant la version 4.0 ont été discutés avec chacune des sections. Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé swissdec, a abordé les sujets suivants:
  - Nouveau processus ELM: première expériences des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale en matière d'impôt à la source, préparation de la phase productive à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014
  - Statut: OFS
  - Statut: certificat de salaire
  - Point en suspens: implémentation complète dans l'outil d'édition de rapports ViewGen
  - Développement de l'E(M)S pour l'AVS
- Recommandations des audits de maintien SQS Good-Priv@cy
- Contrôle annuel obligatoire des lois et ordonnances
- Dépliant commun pour la demande de déclaration

D'autres informations ont été transmises concernant les sujets suivants:

- Les destinataires de données salariales et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale sont prêts.
- Collaboration entre les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et swissdec
- Exploitation du répartiteur 2008–2013
- Statistique conformément au potentiel d'utilisation
- Bilan de la production 2012/13/14
- Calendrier: la norme suisse en matière de salaire (ELM) doit être élaborée.
- Vision 2020: initialisation de la vision future de swissdec dans le cadre de la norme suisse en matière de prestations (KLEE)

Les thèmes suivants ont fait l'objet de discussions plus poussées:

- Protection des données du point de vue des destinataires de données – responsabilité des destinataires: en tant que membres de l'association, les destinataires de données sont responsables du bon fonctionnement du processus de transmission des données salariales via le répartiteur. Conformément à leur mandat légal ou à l'accord signé avec leurs clients, ils doivent s'assurer qu'après leur réception, les données sont correctement traitées dans leurs systèmes.

Déclaration de protection des données pour la version 4.0:

la réception de l'ensemble des fichiers XML téléchargés autrement que via le répartiteur n'est pas conforme à la protection des données et n'est pas soumise à un test de plausibilité. Ce type de transmission ne relève pas des compétences de l'association swissdec, bien que beaucoup pensent le contraire. Dans le cadre de la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM), les déclarations de protection des données doivent de nouveau être contrôlées, complétées et/ou corrigées. Il s'agit notamment de vérifier si des bases légales ont été ajoutées, modifiées ou supprimées depuis le dernier examen. Il incombe aux destinataires de données de s'assurer que seules les données salariales imposées par les bases légales et/ou contractuelles sont transmises. Les déclarations de protection des données doivent avoir été dûment signées par les responsables des domaines.

Le système de gestion de la protection des données (SGPD) a été modifié et est désormais disponible sous IQSoft. Le document de référence est le guide dédié à ce système. Il permet de trouver les réponses aux questions relatives aux processus et aux systèmes de traitement des données, ainsi qu'à l'organisation.

Conclusions tirées de la conférence:

- La conférence s'est déroulée dans de bonnes conditions et a été fructueuse.
- Une capacité de réception complète est exigée car les obstacles restent considérables.
- Par ses critiques constructives, la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale a apporté une contribution positive.
- Malheureusement, le nombre de personnes excusées était élevé.

- Les représentants des sections examineront la déclaration de protection des données correspondant à chaque domaine, la complèteront et la signeront.
- Nous entendons promouvoir cette démarche commune en diffusant un dépliant. Ce dernier a été présenté lors de la conférence et les participants ont fait part des modifications qu'ils souhaitaient y voir apporter. Le centre opérationnel mettra le dépliant (f, d et i) à disposition.
- La vision 2020 a été développée dans le sens d'une chorégraphie de processus, ce qui a donné lieu à d'intéressantes discussions, notamment au chapitre des processus concernant les destinataires.

#### Section AVS/CCF

- Un collationnement préalable des données personnelles (expériences LPP) a été discuté.
- L'extension de la norme suisse en matière de salaire à l'«EMA» (entrées, mutations, sorties) pour l'AVS a été examinée sur le plan technique et a fait l'objet d'une offre. eAVS/AI a approuvé cette dernière, attribué les moyens nécessaires et validé la mise en œuvre de la version 4.0.
- Le 23 mars 2013 a eu lieu un entretien concernant la protection des données entre le centre opérationnel, la préposée à la protection des données et deux représentants de l'organisation eAVS/AI, Rolf Lindemann et Peter Breidenbach.

#### Section Assurances

- Dans le cadre de ses travaux, la section a déterminé les points communs existants et a identifié les besoins et changements qui pourraient compléter l'application. D'un point de vue technique, il est indéniable que l'objectif est d'obtenir une solution et une application en ligne.
- Les destinataires doivent encourager les transmissions de données par voie électronique et proposer aux clients un accès facilité à ce service.
- S'il est techniquement possible que l'expéditeur puisse valider les données en vue de leur traitement (dans la mesure des besoins et souhaits), un traitement direct en une étape sera prévu.

### Section Statistique (OFS)

- La demande de modifications à apporter dans la version 4.0 a été déposée le 20 décembre 2011 et les données destinées à la version 4.0 ont été analysées et mises à dispositions dans une version 4.0 provisoire au 31 décembre 2012. Les travaux préliminaires pour la version 4.0 sont achevés. Les données XML correspondent désormais à la version formulaire de l'enquête suisse sur la structure des salaires 2012. C'était là une requête importante des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
- Une solution provisoire a été convenue avec l'OFS. Les informations correspondantes ont été communiquées à tous les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
- Une évaluation de l'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) reste nécessaire pour les entreprises; elle sert à contrôler les données préparées et s'avère utile en cas de support.
- Les entreprises et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale souhaitent une consolidation des statistiques des entreprises (STATEM, Profiling). Cette requête a été discutée avec les représentants de l'OFS pour déterminer comment intégrer ces statistiques dans la norme suisse en matière de salaire (ELM). L'OFS a fait savoir que cet objectif serait abordé à plus long terme.
- La participation à la norme suisse en matière de prestations pour le domaine des statistiques sera abordée de façon ponctuelle

### Section Impôts (certificats de salaire)

- Expériences acquises durant les exercices 2011, 2012 et 2013: les entreprises attendaient une validation (completion), par analogie avec les autres domaines. Inquiètes, elles ont contacté les administrations fiscales cantonales pour connaître le statut des déclarations transmises. La version 4.0, avec le nouveau processus ELM, apporte une amélioration dans ce domaine. Les quittances XML indiquent désormais de façon simple le nombre de certificats de salaire transmis à tel et tel canton et dans quel canton aucune distribution n'a eu lieu.

- L'extension de la distribution des certificats de salaire à tous les cantons où la déclaration des salaires est obligatoire est effectuée via le projet d'intégration de l'impôt à la source à la norme suisse en matière de salaire. Les certificats de salaire peuvent être reçus par les cantons correspondants par le biais de l'adaptateur swissdec.
- Selon l'ordonnance du 27 juin 2012 sur les participations de collaborateur, ces participations doivent être déclarées en annexe au certificat de salaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Ces informations pourraient figurer dans la structure de données XML du domaine des certificats de salaire. Cela permettrait, en cas de transmission électronique, de traiter automatiquement les données de l'annexe. Quant à la solution papier, on pourrait prévoir une page standardisée disposant d'un code barre.
- Dans la version 4.0, le texte type suivant a été enregistré dans le schéma XML: «Le collaborateur paie (au moins) 0,8 % par mois de part privée voiture de service.» Jusqu'ici, ce texte devait être inscrit à la main au chiffre 15.
- Il est souhaitable pour les plus grandes entreprises que la structure de données puisse mentionner plus d'une adresse d'expéditeur. Souvent, ces sociétés disposent de plusieurs gestionnaires sur l'ensemble du territoire suisse. La version 4.0 permet d'ajouter en option sous <TaxSalary> le nom et l'adresse de l'expéditeur (gestionnaire). La section propose comme mesure immédiate pour les versions 2.2 et 3.0 de saisir le gestionnaire au chiffre 15.
- Désormais, le numéro REE n'apparaît plus dans le bloc adresse du certificat de salaire.
- La question de savoir s'il fallait envisager le remplacement du code barre actuel s'est posée. Les analyses du canton de Berne ont montré que le volume de données que peut absorber le code barre est tout à fait satisfaisant. Un nouveau code barre serait certainement lourd de conséquences pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale. La section estime qu'il n'est pas urgent de remplacer le code barre dans la version 4.0.

### Section LPP

- En vue d'une meilleure pénétration du marché par la solution LPP (mutations EMA, connexion d'assureurs-vie et de caisses de pension supplémentaires au répartiteur), une exploitation pilote avec un concepteur de logiciels de comptabilité salariale a été prévue pour 2014. Une solution standard présente de grands avantages pour les entreprises et les assureurs. De plus en plus de programmes de comptabilité salariale (26) sont certifiés avec la version 3.0 et donc à même de livrer et de recevoir des données LPP. Par contre, seuls deux assureurs sont prêts à recevoir les données.
- L'acquisition d'assureurs et de caisses de pension supplémentaires devrait être renforcée afin de favoriser la pénétration de la norme suisse en matière de salaire (ELM) sur le marché.
- Autres partenaires LPP: des contacts ont été noués avec des caisses de pension et leurs concepteurs de logiciels de comptabilité salariale intéressés par la solution LPP de swissdec. swissdec examinera avec eux dans quelle mesure la solution actuelle se prête aux besoins des caisses de pension. Le problème tient à la constitution d'un nouveau groupement LPP désireux de s'associer à swissdec sur le plan financier.
- Autre procédure – déclaration de salaires mensuelle: essai pilote de swissdec avec une entreprise et une caisse de pension prévu à partir de 2014 (implication des branches du travail temporaire et de la restauration).

### Section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

La section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale a tenu quatre séances: le 30 avril 2013, le 27 août 2013, le 26 novembre 2013 et le 18 février 2014. Ces dernières étaient présidées par Fritz Meyer-Brauns (Oracle), avec l'appui d'Ernst Stalder (directeur swissdec) et de Christoph Rothenbühler (responsable de la commission technique).

La section a accueilli les invités suivants:

- Marco Fritz et Esther Disch (norme suisse en matière de prestations (KLEE))
- Reinhard Merz, HRM Systems AG (norme suisse en matière de prestations (KLEE))

L'échange d'informations au sein de la section est réglé comme suit:

- Section: organe de communication et de représentation des intérêts
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: newsletter pour la communication
- Reporting: documentation d'information périodique destinée à swissdec

Le développement et l'introduction de la version 4.0 (impôt à la source, statistiques de l'OFS, certificat de salaire, E(M)A, AVS, LAA, LPP et amélioration des processus et du workflow) ont constitué des sujets importants. Nous avons pu constater à quel point la section jouait un rôle capital dans le développement de la norme.

La présentation d'un prototype de la norme suisse en matière de prestations représente une étape décisive. Par ailleurs, des informations concernant la planification et la possibilité d'une participation à l'essai pilote au cours de l'année 2014 ont été transmises.

D'autres sujets ont été abordés:

Cryptage des données

La version 4.0 implique un cryptage obligatoire des données, ce qui signifie notamment:

- La structure de données ELM est protégée. Elle ne peut pas être utilisée pour la transmission de données hors du répartiteur swissdec.
- Les systèmes ERP ne devraient classer les fichiers XML que comme documents d'archive.

EIV (Procédure orientée exportation-importation)

Il convient de définir plus précisément le terme EIV ou de le compléter par «via le répartiteur» ou «hors du répartiteur», selon le cas. Avec «EIV via le répartiteur», la transmission de l'impôt à la source n'est pas assistée et le cryptage est obligatoire. La seconde option, «EIV hors du répartiteur» (téléchargement directement auprès du destinataire final) n'est plus autorisée avec la version 4.0. La date exacte du remplacement doit encore être définie par le comité de l'association swissdec.

## «Beaucoup parlent de progrès et de réduction de la charge de travail. swissdec a la solution.»

Roger Schönenberger,  
BGT Schönenberger Grolimund AG

### Certificats de salaire

- Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2013, les certificats de salaire peuvent également être transmis aux cantons BL, BS, FR, JU, LU, NE et VS (jusqu'à présent: BE, SO et VD).
- Les certificats peuvent aussi être transmis avec les versions 2.2 et 3.0 de la norme suisse en matière de salaire.
- Développement de swissdec axé sur les processus: les discussions toujours franche, menées au sein de la section ont permis de trouver des solutions constructives et d'offrir une qualité élevée lors de l'élargissement de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

### Echanges d'expériences OFS

Les facteurs suivants constituent un frein à l'introduction d'ELM au sein des entreprises:

- Les contenus des formulaires papier et XML ne sont pas identiques.
- Les délais de livraison sont différents (formulaire papier: mois de référence (octobre); XML: vue annuelle et mois de référence (octobre)).
- Les entreprises craignent qu'un volume trop important d'informations soit transmis à l'OFS.

Avec la version 4.0, la plupart de ces arguments ne sont pas valables. Par ailleurs, l'OFS fournira un argumentaire qui indiquera de manière détaillée les différences.

### Nouveautés dans l'enquête sur la structure des salaires 2012

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) a été menée pour la première fois en 1994; tous les deux ans, elle livre depuis des informations détaillées sur le niveau des salaires, leurs composantes et leur structure en Suisse. A l'occasion de la 10<sup>e</sup> édition et vu la nécessité d'adapter l'offre d'information aux besoins nationaux et internationaux, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a soumis l'enquête à une révision. Les principales modifications apportées à l'ESS peuvent être consultées en cliquant sur le lien suivant: [www.lse.bfs.admin.ch](http://www.lse.bfs.admin.ch).

Les versions 2.2 et 3.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) correspondent encore au questionnaire non révisé de l'enquête sur la structure des salaires.

### Différences actuelles entre Profiling et ELM:

- Variables
- Périodicité (trimestrielle pour les statistiques sur l'emploi)

- Profiling recense également les postes vacants et des données qualitatives pour STATEM, qui ne peuvent pas être tirées directement du système.

L'idée fondamentale de simplification de la livraison de données statistiques est commune à Profiling (OFS) et swissdec. Il serait concevable à plus long terme de mettre au point un concept plurimodulaire (XML\_LSE et XML\_Profiling) pour les statistiques des entreprises.

La version 4.0 finale a été publiée le 14 mai 2013. A compter de cette date, les concepteurs de logiciels intéressés ont pu lancer la mise en œuvre et demander une recertification. Fin 2013, deux systèmes de comptabilité salariale avaient été certifiés.

«Les opportunités ne se trouvent pas au coin de la rue. swissdec contribue à alléger, à rendre efficient et à sécuriser le processus de transmission des données salariales. Un must pour toutes les entreprises qui utilisent un système de comptabilité salariale.» »

Lucius Dürri, directeur ASA

## Présentation des comptes

### Comptes de l'association du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 31 décembre 2013

Les comptes de l'association se soldent par un bénéfice de CHF 45 519.64.

Il s'en suit une réduction de la dette de l'association de CHF 118 709 à CHF 73 189. Le bénéfice prévu de CHF 92 592 n'a pas été atteint. Le renouvellement du matériel et du logiciel du répartiteur ainsi que l'adaptation du contrat ont occasionné des coûts supplémentaires importants (CHF 100 000). Les conseils et certifications concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont avérés plus coûteux que prévu dans le budget (CHF 596 433, +13 %). Cela montre que la version 3.0 a été mise en œuvre de façon intensive, et ce, même en 2013.

L'entretien et le support de la norme suisse en matière de salaire (ELM) se sont révélés plus onéreux que ce qui avait été budgétisé (CHF 656 208, +4 %), tout comme les frais d'exploitation et les frais administratifs (CHF 152 903, +10 %). L'exploitation du répartiteur s'est avérée moins coûteuse que prévu (CHF 614 352, -5 %).

CHF 1 400 000 ont été inscrits au budget pour le projet de l'impôt à la source, qui a été clôturé en 2013 avec un coût de CHF 1 513 080 pour swissdec. L'écart de 8 % par rapport au budget est imputable à diverses modifications qui ont dû être effectuées, comme le transfert aux communes, le partage des certificats de salaire, la confession, la quittance, la surveillance souhaitée et l'intégration de règles relatives à la plausibilité.

Le projet de norme suisse en matière de prestations (KLEE) ne figurait pas dans le budget 2013.

### Budget 2015

La cotisation des membres et la contribution aux prestations OFS restent inchangées (CHF 440 000, TVA comprise). Après l'intégration de processus supplémentaires tels que ceux concernant les prestations et les impôts, il faudra trouver au-delà de 2018 une nouvelle solution de ventilation des coûts qui tienne mieux compte des avantages des différents destinataires (par ex. par domaine ou taux de transmission).

## Compte de résultats au 31.12.2013

En CHF

	N° de compte Plan comptable	Clôture 2012 net	Budget 2013 net	Clôture 2013 net
<b>Produits</b>				
Cotisations des membres	3400	1 622 924.76	1 629 629.63	1 629 937.78
Contributions aux prestations	3410	100 000.00	0.00	30 000.00
Contributions aux prestations OFS	3420	407 407.40	407 407.41	407 407.41
Contributions au développement eAVS/AI	3500	0.00	0.00	150 000.00
Contributions au développement CSI	3510	650 000.00	450 000.00	752 750.00
Contributions au développement OFS	3520	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	3530	0.00	450 000.00	0.00
Contributions au développement ASA	3540	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eASA prestations	3550	0.00	0.00	0.00
Recettes de licences / partenaires	3600	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	3700	662.37	0.00	416.27
<b>Total des produits</b>		<b>2 780 994.53</b>	<b>2 937 037.04</b>	<b>2 970 511.46</b>
<b>Charges</b>				
Conseil et certifications	4400	582 470.01	527 777.78	596 433.48
Déclaration ELM	4410	708 682.82	629 629.63	656 208.44
Transmission ELM / répartiteur	4420	699 027.41	648 148.15	614 352.72
Diverses charges de développement	4420	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement	6500	0.00	0.00	150 000.00
CSI: développement	6510	609 429.15	450 000.00	752 059.01
OFS: développement	6520	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	6530	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP	6540	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestations	6550	0.00	450 000.00	3 034.91
Frais d'exploitation et frais administratifs	6590	117 999.92	138 888.89	152 903.26
<b>Total des charges</b>		<b>2 717 609.31</b>	<b>2 844 444.45</b>	<b>2 924 991.82</b>
<b>Bénéfice</b>	<b>9000</b>	<b>63 385.22</b>	<b>92 592.59</b>	<b>45 519.64</b>

# Bilan au 31.12.2013

En CHF

	2012	2013
<b>Actifs</b>		
Luzerner Kantonalbank, compte d'association	67 555.37	219 377.23
Créances	300 000.00	478 250.00
TVA: impôt préalable	133 378.93	128 375.19
AFC: avoir impôt anticipé	231.83	145.69
Valeurs immatérielles	3.00	3.00
<b>Total de l'actif</b>	<b>501 169.13</b>	<b>826 151.11</b>
<b>Passifs</b>		
TVA collectée	40 233.51	54 569.60
Engagements	544 145.01	636 301.16
Passifs transitoires	35 500.00	208 470.10
Dette de l'association	-118 709.39	-73 189.75
<b>Total du passif</b>	<b>501 169.13</b>	<b>826 151.11</b>
<b>Annexe</b>		
Valeurs immatérielles	Valeur comptable	Valeur comptable
Droits d'auteur sur la norme suisse en matière de salaire (ELM)	1.00	1.00
Droits d'auteur sur la marque nominative «swissdec»	1.00	1.00
Droits sur le domaine www.swissdec.ch	1.00	1.00
Total valeurs immatérielles	3.00	3.00

## Budget et prévisions 2014

En CHF

	Clôture 2013	Budget 2014 net	Budget 2014 brut	Prévision 2014 net	Prévision 2014 brut
<b>Produits</b>			TVA 8%		TVA 8%
Cotisations des membres	1 629 937.78	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	30 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	150 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	752 750.00	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00
Contributions au développement ASA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement eASA prestations	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00
Recettes de licences / partenaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	416.27	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>2 970 511.46</b>	<b>4 237 037.04</b>	<b>4 576 000.00</b>	<b>2 137 037.04</b>	<b>2 308 000.00</b>
<b>Charges</b>					
Conseil et certifications*	596 433.48	564 814.81	610 000.00	592 592.59	640 000.00
Déclaration ELM*	656 208.44	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00
Transmission ELM / répartiteur*	614 352.72	648 148.15	700 000.00	620 370.37	670 000.00
Div. charges de développement*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement*	150 00.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement*	752 059.01	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00
OFS: développement*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	3 034.91	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation**	0.00	2 220 000.00	2 376 000.00	0.00	0.00
Frais d'exploitation et frais administratifs*	152 903.26	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00
<b>Total des charges</b>	<b>2 924 991.82</b>	<b>4 190 740.74</b>	<b>4 526 000.00</b>	<b>2 090 740.74</b>	<b>2 258 000.00</b>
<b>Résultat (- perte /+ bénéfice)</b>	<b>45 519.64</b>	<b>46 296.30</b>	<b>50 000.00</b>	<b>46 296.30</b>	<b>50 000.00</b>
<b>Produits par membre ou Partenaire sans TVA</b>					
<b>* Cotisations des membres</b>					
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	400 715.55	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
<b>** Contributions aux prestations</b>					
eAVS/AI projet	150 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI projet (estimation)	752 750.00	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00
OFS projet		0.00	0.00	0.00	0.00
ASA projet (estimation)		1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00
Suva projet / exposé		220 000.00	237 600.00	0.00	0.00
SECO/eGov	30 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>2 970 095.19</b>	<b>4 237 037.04</b>	<b>4 576 000.00</b>	<b>2 137 037.04</b>	<b>2 308 000.00</b>
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		24.4.13	24.4.13		

«swissdec donne une nouvelle dimension à vos processus de données salariales.»

## Budget 2015 de l'association swissdec

Ulrich Fricker,  
président de la Direction de la Suva

En CHF

	Clôture 2013 net	Budget 2014 net	Budget 2014 brut TVA 8%	Prévision 2014 net	Prévision 2014 brut TVA 8%	Budget 2015 net	Budget 2015 brut TVA 8%
<b>Produits</b>							
Cotisations des membres	1 629 937.78	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00	1 629 629.63	1 760 000.00
Contributions aux prestations	30 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement eAVS/AI	150 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement CSI	752 750.00	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00	0.00	0.00
Contributions au développement OFS	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions au développement Suva	0.00	220 000.00	237 600.00	0.00	0.00	220 000.00	237 600.00
Contributions au développement ASA	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Contributions aux prestations OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Contributions au développement eASA prestations	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00
Recettes de licences / partenaires	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Intérêts bancaires	416.27	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>2 970 511.46</b>	<b>4 237 037.04</b>	<b>4 576 000.00</b>	<b>2 137 037.04</b>	<b>2 308 000.00</b>	<b>4 237 037.04</b>	<b>4 576 000.00</b>
<b>Charges</b>							
Conseils et certifications*	596 433.48	564 814.81	610 000.00	592 592.59	640 000.00	592 592.59	640 000.00
Déclaration ELM*	656 208.44	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00	648 148.15	700 000.00
Transmission ELM/répartiteur*	614 352.72	648 148.15	700 000.00	620 370.37	670 000.00	620 370.37	670 000.00
Div. charges de développement*	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
eAVS/AI: développement*	150 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI: développement*	752 059.01	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
OFS: développement*	0.00	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00	0.00	0.00
ASA: développement LAA/LAAC/IJM	3 034.91	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA: développement LPP**	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA/Suva: développement prestation**	0.00	2 220 000.00	2 376 000.00	0.00	0.00	2 200 000.00	2 376 000.00
Frais d'exploitation et frais administratifs*	152 903.26	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00	129 629.63	140 000.00
<b>Total des charges</b>	<b>2 924 991.82</b>	<b>4 190 740.74</b>	<b>4 526 000.00</b>	<b>2 090 740.74</b>	<b>2 258 000.00</b>	<b>4 190 740.74</b>	<b>4 526 000.00</b>
<b>Résultat (-perte / + bénéfice)</b>	<b>45 519.64</b>	<b>46 296.30</b>	<b>50 000.00</b>	<b>46 296.30</b>	<b>50 000.00</b>	<b>46 296.30</b>	<b>50 000.00</b>
<b>Produits par membre ou partenaire sans TVA</b>							
<b>* Cotisations des membres</b>							
eAVS/AI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
CSI	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
OFS	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
ASA	407 715.55	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
Suva	407 407.41	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00	407 407.41	440 000.00
<b>** Contributions aux prestations</b>							
eAVS/AI projet	150 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
CSI projet	752 750.00	0.00	0.00	100 000.00	108 000.00	0.00	0.00
OFS projet		0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
ASA projet (estimation)		1 980 000.00	2 138 400.00	0.00	0.00	1 980 000.00	2 138 400.00
Suva projet / exposé		220 000.00	237 600.00	0.00	0.00	220 000.00	237 600.00
SECO/eGov	30 000.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
<b>Total des produits</b>	<b>2 970 095.19</b>	<b>4 237 037.04</b>	<b>4 576 000.00</b>	<b>2 137 037.04</b>	<b>2 308 000.00</b>	<b>4 237 037.04</b>	<b>4 576 000.00</b>
Approuvé lors de l'assemblée de l'association du		24.04.13	24.04.13			30.04.14	30.04.14

## Rapport de l'organe de révision



**KPMG SA**  
**Audit Suisse Centrale**  
Pilatusstrasse 41  
CH-6003 Lucerne

Téléphone +41 58 249 38 38  
Téléfax +41 58 249 38 88  
Internet [www.kpmg.ch](http://www.kpmg.ch)

Rapport de l'auditeur à l'Assemblée générale des membres de l'association de

### **Verein swissdec, Lucerne**

---

Conformément au mandat qui nous a été confié, nous avons procédé à un review (examen succinct) des comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe) de Verein swissdec pour l'exercice arrêté le 31 décembre 2013.

Ces comptes annuels relèvent de la responsabilité de la direction alors que notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de notre examen succinct.

Nous avons effectué notre examen succinct selon la Norme d'audit suisse 910 «Review (examen succinct) d'états financiers». Cette norme requiert que l'examen succinct soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un examen succinct comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières. Il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous avons effectué une review et non un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen succinct, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les comptes annuels ne sont conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons l'attention sur le fait que les dettes de l'association ne sont pas couvertes par la fortune de l'association.

KPMG SA

Thomas Studhalter  
*Expert-réviseur agréé*  
*Réviseur responsable*

Christian Bieli  
*Expert-réviseur agréé*

Lucerne, 12 février 2014

*Annexe:*

- Comptes annuels (compte de profits et pertes, bilan et annexe)

## Protection des données

### Remarques préliminaires

La période sous revue, soit du 1<sup>er</sup> avril 2013 au 31 mars 2014, se résume aux événements suivants:

- Aucune demande de renseignements n'a été enregistrée durant la période en question.
- Aucun incident relatif à la protection des données n'a été constaté.
- Plusieurs demandes de renseignements ont été enregistrées.
- Trois formations ont eu lieu sur le thème de la protection des données.
- Le système de gestion de la protection des données a été mis à jour.

Aucune action en justice, auprès d'un tribunal ou auprès du préposé fédéral à la protection des données et à la transparence (PFPDT) n'était en suspens au moment de la rédaction du présent rapport. Aucune recommandation n'a été formulée par le PFPDT ou par une autorité cantonale de protection des données.

### Activités

#### Audit de maintien GoodPriv@cy/OCPD

Dans le cadre de l'audit de maintien du 21 mai 2013, SQS n'a relevé aucun point faible ni aucune divergence. Un nouvel audit de maintien aura lieu le 26 mai 2014.

### Conseils

De nombreuses questions relatives à la rédaction des déclarations sur la protection des données ont été posées à la préposée à la protection des données. Elles concernaient principalement l'appréciation des bases légales et ont pu être clarifiées. Les déclarations sur la protection des données des différents domaines ont été mises à jour.

### Demandes de renseignements

La préposée à la protection des données a été saisie de trois demandes d'appréciation de la situation juridique portant sur

- l'appréciation juridique du rôle de l'association swissdec dans la transmission, par l'employeur, de données salariales aux autorités et aux assureurs en vertu de l'art. 328b CO et de l'art. 10a LPD (demande par un expéditeur de données)
- la question de savoir si la réception de fichiers XML sans passer par le répartiteur est autorisée

Dans tous ces cas, la préposée à la protection des données a pris position. La suite de la procédure est encore partiellement indéterminée.

### Incidents concernant la protection des données

Aucun incident en matière de protection des données n'a été constaté.

### Formations

Lors des séances de la commission technique en octobre 2013 et en mars 2014 ainsi que lors de la conférence des sections du 6 septembre 2013, des formations sur des thèmes ayant trait à la protection des données ont été dispensées.

### Objectifs

Les objectifs 2012/2013 ont été atteints, à une exception près: un audit interne concernant la protection des données dans le cadre des activités de l'association swissdec n'a pas pu avoir lieu pour des raisons liées au calendrier. Zurich Assurances conduira cet audit en avril 2014.

## «Avec swissdec, tous les partenaires sont gagnants.»

Philippe Maillard,  
président de la CSI et chef de l'Administration des impôts  
du canton de Vaud

### **Evaluation du système de gestion de la protection des données par le comité et objectifs 2014**

Le système de gestion de la protection des données de l'association swissdec est bien établi. Il est structuré de façon adéquate et à même de garantir systématiquement la protection des données au sein de l'association swissdec. Pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2014 au 31 mars 2015, le comité réuni le 17 décembre 2013 a fixé les objectifs suivants:

- Mise à jour des conditions générales relatives au répartiteur
- Lancement d'une nouvelle version du site Internet avec une page séparée dédiée à la protection des données
- Etablissement d'une liste de membres de la commission technique et des sections autorisés à agir
- Conduite d'un audit interne dans le domaine de la sécurité de l'information
- Documentation: vérification de la conformité du SGPD

## Conseils et certifications 2013

Les charges liées aux conseils et aux certifications concernent les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.

<b>Certifications 2013</b>	
Nombre de certifications et recertifications effectuées	18
<b>Total des comptabilités salariales certifiées swissdec</b>	<b>130</b>

<b>Conseils 2013</b>	
Nombre de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale avec lesquels des «affaires» ont été conclues durant la période 2007–2013 (négociations, conseils et certifications en cours)	150
Conception, développement et coordination de la certification	

<b>Réception des connexions au répartiteur 2013</b>	
Nombre d'institutions ayant fait l'objet d'une certification	28
Total des institutions connectées: Suva, 12 assurances, 26 administrations fiscales cantonales, 63 caisses de compensation, 61 caisses de compensation familiale, OFS	164
Total des destinataires finaux adressables de tous les domaines	197
LAA	12
LAAC	11
IJM	11
LPP	2
Certificat de salaire	10
Impôt à la source	26
Statistique (relevé structurel de l'OFS)	1
AVS (+2 caisses de compensation)	63
CCF (+2 caisses de compensation familiale)	61

<b>Ressources en personnel et charges 2013</b>	
Nombre de personnes impliquées (12 de la Suva + 6 d'itServe AG)	Total 18 (partenaires non compris)
Nombre d'heures rapportées pour le conseil et les certifications	3 663

### Aperçu des missions de conseils et de certification

<b>Missions de conseils et de certification</b>	<b>Spéc.</b>	<b>Techn.</b>	<b>Total</b>
<b>Heures fournies 2012</b>	<b>2 331</b>	<b>1 736</b>	<b>4 067</b>
<b>Heures fournies 2013</b>	<b>2 240</b>	<b>1 422</b>	<b>3 663</b>

<b>Certifications</b>	<b>Nombre</b>	<b>2006–10</b>	<b>2011</b>	<b>2012</b>	<b>2013</b>	<b>2014</b>
Nombre de comptabilités salariales certifiées swissdec	99	59	14	11	15	0
Nombre de comptabilités salariales recertifiées swissdec	31	15	7	4	4	1
Total certifications	130	74	21	15	18	1
Total conseils (procédures en cours, date convenue)	20					20

<b>Certificat</b>	<b>Nombre</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>
Version 2.1	17			
Version 2.2	61			
Version 3.0	45			
Version 4.0	2			
<b>Certificats arrivant à échéance</b>		<b>21</b>	<b>13</b>	

## Norme suisse en matière de salaire (ELM) 2013

### Maintenance

- Organiser, préparer et mettre sur pied les réunions des groupes spécialisés et l'échange d'expériences (ERFA); activités de planification et de coordination; appliquer des mesures relatives aux risques
- Review interne
- Développer la configuration du processus, les directives et les schémas XML avec la version 4.0
- Assurer la maintenance des infrastructures, des nouvelles connexions, mettre en correspondance les versions 2.2 et 3.0 avec la version 4.0 et inversement; acquérir les outils et les adapter; développer et entretenir l'application de référence; développer et entretenir l'outil ViewGen; publier des documentations, des brochures, des dépliants et des présentations en trois langues
- Gérer et développer le site Internet [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch) ainsi que le système de gestion de la protection des données (SGPD) avec le manuel SGPD
- Développer des extensions et entretenir le showcase, mettre à disposition l'animation sur l'impôt à la source

### Support et communication

- Variantes: [swissdec.ch](http://swissdec.ch), Web-Wikis, OTRS (logiciel open source de gestion de la relation client), e-mail et téléphone
- Cas de requêtes par tickets OTRS: 315 avec environ 1300 e-mails de réponse

### Contacts

Les requêtes téléphoniques ont diminué: environ 300 appels de concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et de destinataires finaux de données salariales (institutions) ont été enregistrés.

### Marketing

- Publications et lettres électroniques pour la plateforme de WEKA Business Media AG, élaboration de divers documents et dossiers pour des événements et des présentations ainsi que d'articles pour des revues spécialisées et pour la presse associative
- Développement du dossier swissdec pour la distribution conjointement avec WEKA
- Préparation et lancement du projet pilote avec Fiduciaire Suisse au moyen de différents exposés et de contacts personnels avec les agents fiduciaires
- Réalisation du Forum swissdec avec le conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann en tant qu'invité d'honneur et président du comité de patronage swissdec ainsi que tous les concepteurs et destinataires le 16 mai 2013 au Stade de Suisse à Berne
- Préparation du Forum swissdec 2014 le 21 mai 2014 au Stade de Suisse à Berne

### Ressources en personnel et charges 2013

Nombre de personnes impliquées: 14 de la Suva, 6 d'itServe AG, 2 de WEKA et 2 d'IT&Law

Total 24 (partenaires non compris)

**Nombre d'heures rapportées pour la norme suisse en matière de salaire (ELM) 4 031**

Missions d'entretien standard	Spéc.	Techn.	Total
Heures fournies en 2012	1 646	1 756	3 402
Heures fournies en 2013	2 466	1 566	4 031

## Répartiteur

### Résultats d'exploitation 2013/2014 (état au 31 mars 2014)

#### Total des transmissions via le répartiteur

- 25 000 déclarations de salaires transmises pour 2 500 000 personnes (contre 16 500 déclarations productives l'année précédente pour 2 300 000 personnes)
- Le «Layer 7.0» de l'application firewall est utilisé depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2013 avec la version 4.0 de l'application swissdec
- Monitoring E2E en cours d'élaboration en janvier 2014
- Modification du matériel informatique et intégration de la version 4.0: mise en œuvre au 1<sup>er</sup> décembre 2014
- Les 26 cantons sont tous connectés au répartiteur.
- Test de pénétration effectué par Compass Security entre le 26 et le 28 novembre 2013
- Nouveaux rapports SLA: dès qu'il sera disponible, le rapport sera complété par la mesure E2E; le rapport d'exploitation Discspace et le rapport d'Attack Mitigator forment maintenant des documents séparés (remplacement prévu par le rapport de layer 7 [projet] en temps opportun).
- Sécurité: extension grâce à l'application firewall, tests et réception compris
- Reporting et réunions mensuelles avec Swisscom IT Services
- Le système a toujours été disponible à 100 % pendant

la phase productive et aucun incident n'a été enregistré. Toutes les attaques ont pu être bloquées avec succès, tests compris.

- La suppression d'un défaut dans l'environnement système du répartiteur après un changement de version et de matériel a généré un important surcroît de travail et des coûts élevés

#### Ressources en personnel et charges 2013

Nombre de personnes impliquées: 2 de la Suva et 4 d'itServe AG	6 (partenaires non compris)
Heures fournies en 2012	444
<b>Heures fournies en 2013</b>	<b>667</b>

## Marketing 2013–2014

### Activités mises en œuvre et activités prévues

Publications rédigées:

- Publications et informations pour les concepteurs de logiciels et les revues spécialisées
- Mise à jour et publication de la liste des comptabilités salariales certifiées swissdec

#### Rétrospective du Forum swissdec 2013

Placé sous la devise «swissdec ouvre de nouveaux horizons», le Forum swissdec pour les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales s'est déroulé avec succès le 16 mai 2013 au Stade de Suisse à Berne. Quelques 300 représentants des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des destinataires de données salariales y ont pris part. Le président de l'association, Ulrich Fricker, a accueilli un invité d'honneur en la personne du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, qui apportait un message sans ambiguïté de la part du Conseil fédéral: «Nous voulons moins de paperasse.» Johann Schneider-Ammann a participé activement à la première transmission en direct de l'impôt à la source à cinq cantons, en lançant la transmission ELM d'un clic de souris. Son intervention a été entièrement retransmise en vidéo. swissdec s'est fixé comme objectif de convertir 70 000 clients à la transmission de données salariales au moyen de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Afin que swissdec puisse atteindre ses objectifs ambitieux et que le marché soit en mesure de proposer des solutions fiables, un échange d'expériences est nécessaire, de même qu'un développement permanent et une procédure harmonisée.

Des représentants d'entreprises et des fiduciaires étaient également invités à faire part de leurs expériences positives et à décrire leurs attentes. Dans l'exposé de Pierre-Yves Kocher et de Lukas Scheiber (fondateurs de Kocher & Scheiber GmbH), l'avenir était au centre des préoccupations. Comment les marchés et les besoins de la clientèle évoluent-ils? L'étude «Déclaration de salaires» en a dévoilé les résultats et les conséquences.

En lieu et place d'ateliers, quatre stands présentaient les domaines couverts par swissdec et les membres de l'association: la Suva, l'Association Suisse d'Assurances ASA, eAVS/AI des caisses de compensation et l'OFS. Des experts, représentants du groupe des destinataires, ont répondu aux questions concrètes des participants, qu'il s'agisse d'entreprises ou de fiduciaires.

#### Evaluation du Forum swissdec

- 90 % des participants ont donné au forum une note comprise entre 5 et 6 (6 étant la note maximale).
- Les participants ont beaucoup apprécié la présence du conseiller fédéral Johann Schneider-Ammann, qui a souligné l'importance de l'association swissdec.
- Evaluation générale et retours très positifs, aussi bien de la part des Romands que des Alémaniques.
- Remise de la liste des participants aux personnes présentes avec mention des interlocuteurs swissdec
- La durée du forum était appropriée selon 80 % des participants.

#### Forum swissdec 2014

Le prochain événement, le «Forum swissdec 2014», se tiendra le 21 mai 2014 au Stade de Suisse à Berne, un lieu qui a fait ses preuves. Cette fois, la devise sera «La chorégraphie ouvre de nouvelles voies». Les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et les destinataires de données salariales constituent le public cible de la manifestation. En 2014, l'association a franchi une étape supplémentaire avec la mise en place de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) et la publication d'un projet de version 1.0 des directives sur le swissdec lab. Un prototype de la norme suisse en matière de prestations (KLEE) sera présenté lors du forum. Afin que swissdec puisse atteindre ses objectifs ambitieux et que le marché soit en mesure de proposer des solutions fiables, l'ensemble du processus électronique entre les entreprises et les assureurs fera l'objet d'un projet pilote en 2014. Trois concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et quatre assureurs y participeront, chacun avec deux clients. swissdec élaborera la chorégraphie des processus entre les assureurs et les entreprises.

Le forum sera à n'en pas douter une journée passionnante, avec des orateurs provenant des entreprises les plus diverses et des administrations fiscales, qui feront part de leurs premières expériences avec la transmission mensuelle de l'impôt à la source. Dans l'exposé du professeur Rainer Endl de la Haute école spécialisée de St-Gall, l'importance des processus sera au centre des préoccupations, notamment en termes de potentiel, de facteurs critiques de succès et de perspectives d'avenir.

## «swissdec propose des solutions pour tous les aspects de l'imposition des salaires, et intègre même dorénavant le décompte de l'impôt à la source. Cela allège énormément la comptabilité des salaires.»

Bruno Knüsel, intendant des impôts du canton de Berne

L'après-midi sera consacré à deux ateliers sur le thème de la convivialité (workflow) et du déroulement des processus. Deux stands présenteront également la Conférence suisse des impôts (CSI) ainsi qu'un autre partenaire. Ces ateliers permettront aux participants d'obtenir des réponses à des questions concrètes d'experts issus du groupe des destinataires et de représentants de swissdec.

### **Campagne de notoriété et de sensibilisation concernant la norme suisse en matière de salaire (ELM)**

Poursuite de la campagne de notoriété au contenu complexe mise en œuvre par swissdec avec le soutien de WEKA Business Media AG, Zurich (WBM).

#### **Objectifs 2013**

Accroître la notoriété et le taux d'utilisation de la transmission de données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). Le dossier swissdec et le dépliant sont remis aux cercles de personnes intéressés. Des mesures de marketing en tout genre soutiennent sa diffusion et font progresser la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM). Au cours de l'exercice 2013/2014, les transmissions ont augmenté de 51 %. Nous avons atteint les 25 000 transmissions, en deçà de notre objectif de 40 000.

#### **Mesures 2013**

- Application pour le calcul des avantages économiques résultant de l'utilisation de swissdec sur la page de destination
- Action: les destinataires de données salariales envoient le nouveau dépliant.

Reprise de l'ensemble de la logistique concernant l'envoi des dossiers swissdec par WEKA. L'idée sous-jacente au dossier est de réunir toutes les informations dans une seule publication (fonction du répartiteur, protection des données, etc.). Le dossier swissdec a reçu un accueil favorable parmi les utilisateurs et pourra être complété au fur et à mesure.

### **Mesures de marketing complémentaires sur le plan quantitatif (WEKA Business Media AG)**

- Bannières publicitaires sur les portails de groupes cibles
- Responsables du personnel (Suisse alémanique), [www.weka-personal.ch](http://www.weka-personal.ch): 370 504 expositions publicitaires
- Responsables du personnel (Suisse romande), [www.portail-rh.ch](http://www.portail-rh.ch): 143 146 expositions publicitaires
- Agents fiduciaires (Suisse alémanique), [www.weka-treuhand.ch](http://www.weka-treuhand.ch): 110 244 expositions publicitaires
- Responsables des finances (Suisse alémanique), [www.weka-finanzen.ch](http://www.weka-finanzen.ch): 98 470 expositions publicitaires
- Chefs d'entreprise (Suisse alémanique), [www.managementpraxis.ch](http://www.managementpraxis.ch): 336 398 expositions publicitaires
- Chefs d'entreprise (Suisse romande), [www.portail-management.ch](http://www.portail-management.ch): 116 094 expositions publicitaires
- 60 affichages de lettres électroniques sur les portails de groupes cibles avec plus de 448 clics
- Intégration du dossier swissdec dans le shop de WEKA
- Intégration du dossier swissdec sur la page de renvoi de WEKA Business Dossiers
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (allemand, 2000 exemplaires.)
- Ajout du dossier swissdec à toutes les mises à jour de WBM (français, 1000 exemplaires.)
- Ajout du dossier swissdec à tous les documents de séminaire et de congrès (3000 exemplaires.)

### **Mesures de marketing complémentaires sur le plan qualitatif (WEKA Business Media AG)**

- Projection du film swissdec lors de tous les séminaires sur les salaires
- Remise du dépliant swissdec aux participants à des séminaires et à des congrès
- Intégration du contenu du dossier swissdec au produit WEKA «Salaire et revenu»

### Résultats 2013

- Les bannières enregistrent un très bon taux de visionnage (plus de 1,2 million d'expositions publicitaires et plus de 900 clics).
- La page de renvoi est trouvée et plus de 1000 visiteurs y sont restés plus de quatre minutes.
- Plus de 5000 clients actifs de WEKA ont reçu le dossier swissdec (d/f) par la poste.
- Plus de 250 dossiers ont été vendus à travers la page de destination.

### Mesures 2014

Les mesures de marketing complémentaires mises en œuvre en 2013 avec le soutien de WEKA Business Media AG, tant sur le plan quantitatif que qualitatif, seront reconduites de façon ciblée en 2014

### Séminaires et congrès (personnel, finance, gestion/encadrement)

- Suisse alémanique:
  - 4 congrès et 198 séminaires (env. 3300 participants)
  - 20 séminaires sur les salaires (env. 300 participants)
  - 5 séminaires sur la présentation des comptes (env. 150 participants)
- Suisse romande (nouveau):
  - 2 congrès et 63 séminaires (env. 1200 participants): édition d'une version française du dossier swissdec, annonce en couleur dans les documents de congrès

### Magazines spécialisés

- Annonces dans «Personal Schweiz»: encart couleur dans 10 numéros, y compris 2 hors-série (gestion de la santé/recrutement)

### Activités de marketing des destinataires de données salariales

Le sondage relatif aux activités de marketing 2013 des destinataires de données salariales a donné le résultat suivant:

- Centre opérationnel swissdec: le dépliant «Grâce à swissdec, il n'y a plus de formulaire à remplir» a été élaboré pour l'ensemble des parties prenantes et mis à disposition pour impression et expédition.
- ASA: chaque compagnie informe ses membres trois fois par an.
- AVS: la majorité des caisses de compensation est connectée au répartiteur et informe ses membres

### Collaboration avec Fiduciaire Suisse

Des entretiens supplémentaires entre le centre opérationnel de swissdec et Fiduciaire Suisse ont permis d'élaborer et d'organiser des mesures en vue de la poursuite de la phase pilote.

Cette collaboration est précieuse pour swissdec car

- les agents fiduciaires font office de multiplicateurs
- ils offrent leur soutien lors de l'initialisation, évaluation de la qualité comprise,
- leurs systèmes peuvent être utilisés,
- et la formation des agents fiduciaires permet d'influer sur le contenu de l'enseignement dispensé dans les écoles de commerce

### Communication

Afin d'accroître la notoriété de la norme suisse en matière de salaire (ELM), une communauté d'intérêts a été créée notamment avec les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale, sous la forme d'une section swissdec «Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale». Tous les concepteurs de logiciels et destinataires de données salariales sont disposés à continuer à fournir à l'avenir à leurs clients des informations de qualité et à jour, mais aussi à les soutenir. Les entreprises n'auront à supporter aucun coût supplémentaire pour la transmission électronique via ELM.

Des activités de marketing supplémentaires sont prévues à l'intention des entreprises, des clients et des associations afin d'accroître la diffusion des programmes salariales certifiés swissdec et d'augmenter le taux d'utilisation par chacun. A cet effet, swissdec doit également pouvoir compter sur le comité de patronage présidé par le conseiller fédéral Johan Schneider-Ammann, ainsi que sur le comité consultatif et les destinataires, qui ont une influence positive et durable sur la diffusion et l'acceptation des transmissions swissdec via ELM.

### **Objectif commun, domaines d'activité et mesures jusqu'à fin 2013**

L'objectif de swissdec est toujours d'acquérir, d'ici à mars 2014, quelques 40 000 clients pour la transmission des données salariales via la norme suisse en matière de salaire (ELM). En matière de marketing, des axes prioritaires ont été fixés à cette fin pour les différentes parties prenantes. Ils portent principalement sur la collaboration avec l'Union Suisse des Fiduciaires (Fiduciaire Suisse).

Dans l'intérêt d'une large diffusion des systèmes de comptabilité salariale certifiés swissdec et des transmissions swissdec via la norme suisse en matière de salaire (ELM), les interlocuteurs de toutes les parties prenantes seront contactés de façon ciblée et invités à livrer des success stories susceptibles d'être utilisées à des fins de marketing.

### **Objectif d'ici à mars 2014**

40 000 transmissions pour 1,9 million de personnes vers quatre ou cinq destinataires, soit env. 200 000 transactions.

## Entreprises avec comptabilité salariale >10 personnes

40 000 entreprises emploient plus de 10 personnes (total: 2,4 millions de personnes).

### Objectif

- Promouvoir les transmissions
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 95 % = 38 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2014: 63 % = 25 000 entreprises
- (1,8 million de personnes)

### Domaines d'activité

- Cantons de Berne, Vaud et Bâle-Ville: administrations fiscales, caisses de compensation cantonales, Suva Bern et Lausanne, OFS, assurances (Mobilière, Allianz Suisse, Vaudoise, etc.).
- Association suisse des banquiers et caisses de compensation, banques et assurances

### Mesures

- Planifier en commun les activités et les responsabilités
- Réaliser des actions communes avec tous les destinataires
- Le service spécialisé swissdec fournit et coordonne le soutien aux grandes entreprises lors de la mise en œuvre.
- Mettre à disposition un dépliant sur le fonctionnement d'ELM, une liste de contrôle pour l'initialisation ainsi que l'application pour le calcul des avantages économiques résultant de l'utilisation d'un logiciel de comptabilité salariale swissdec
- Organiser des manifestations et une assistance au niveau local
- Connecter d'autres caisses de compensation et de compensation familiale au répartiteur

## Entreprises sans comptabilité salariale <10 personnes

270 000 entreprises emploient moins de 10 personnes (total: 800 000 personnes).

### Objectif

- Montrer les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec et en promouvoir la vente
- Utilisation de comptabilités salariales certifiées swissdec: 15 % = 42 000 entreprises
- Transmission électronique pour la déclaration 2014: 5 % = 15 000 entreprises (100 000 personnes)

### Domaines d'activité

- Associations: fiduciaires, peintres/plâtriers, menuisiers
- Union suisse des arts et métiers: organes
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres

### Mesures

- Le centre opérationnel met en œuvre des activités individuelles avec les associations avec le soutien du comité consultatif.
- Réaliser des sondages auprès de clients
- Promouvoir l'assistance à la clientèle
- Elaborer une offre de formation pour les fiduciaires
- Mettre des listes de contrôle à disposition des PME
- Proposer et organiser des manifestations et une assistance au niveau local

# Fiduciaire Suisse

## Objectif

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec pour les entreprises et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec pour les déclarations et les contrôles d'employeurs
- Rendre le processus ELM plus transparent et créer une sécurité juridique
- Augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les entreprises
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale
- Fournir l'assistance pour la transmission via ELM

## Etapas du processus

- Initialisation d'une comptabilité salariale
- Transmission et libération des données salariales

## Domaines d'activité

- Contacts avec les sections et événements des fiduciaires de Fiduciaire Suisse
- Etablir en permanence les chiffres-index de l'association
- Déterminer les procédures et les mesures
- Rechercher et rédiger des success stories
- Mettre des outils à disposition
- Organiser le soutien pour les fiduciaires (contrat, soutien technique et spécialisé, formation)
- Faire connaître l'offre de formation pour les fiduciaires

## Mesures

- Toutes les actions ont été élaborées en liaison avec les sections
- Etablissement d'un concept de communication de l'information sur deux ans (2014–2015)
- Communiquer les adresses e-mail des interlocuteurs de swissdec
- Communiquer les adresses et les rôles des acteurs clés dans le cadre de la mise en œuvre
- Fournir des informations préliminaires «quick win» et des informations lors des assemblées des sections
- Réaliser une formation pour les fiduciaires
- Mettre des listes de contrôle et des modules de contrat à la disposition des fiduciaires
- Organiser l'assistance pour les fiduciaires: envoyer les adresses e-mail

## Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

### Objectif

- Faire connaître par le biais des distributeurs les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec pour les déclarations et les contrôles d'employeurs et promouvoir la vente
- Coordonner le développement de swissdec avec les concepteurs de logiciels
- Fin 2014, 20 programmes de comptabilité salariale seront certifiés swissdec

### Domaines d'activité

- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale: offres
- Distribution et mise en service des programmes de comptabilité salariale
- Développement de swissdec: impôt à la source, norme suisse en matière de prestations (KLEE)

### Mesures

- Organiser quatre à cinq réunions par an avec la section «Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale» avec le soutien du centre opérationnel et du responsable de la commission technique
- Participation du centre opérationnel et du service spécialisé, ainsi que des experts swissdec, à des événements destinés aux concepteurs de logiciels de comptabilité salariale
- Ont été élus pour la représentation de la commission technique et de l'assemblée de l'association: Fritz Meier-Brauns et Daniel Palik.
- Mettre des outils à disposition pour les événements et les formations destinées aux partenaires des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale

# Destinataires des données salariales

## Objectif

- Connaître le processus de création de valeur ajoutée de swissdec pour les entreprises et les avantages d'une comptabilité salariale certifiée swissdec pour les déclarations et les contrôles d'employeurs
- Augmenter le nombre de détenteurs de savoir-faire parmi les destinataires
- Faire connaître les avantages de la comptabilité salariale et en promouvoir la vente
- Fournir l'assistance pour l'initialisation de la comptabilité salariale
- Accroître l'état de préparation à la réception et garantir une disponibilité 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24
- Les destinataires suivants sont prêts et disposés à proposer une assistance: Suva et OFS, assurances privées (20), administrations fiscales (26), caisses de compensation (72).

## Domaines d'activité

- Contrôle des employeurs AVS et Suva et suivi des clients des assurances
- Suivi des clients par les fiduciaires, courtiers et agents d'assurance
- Suva, assurances privées, OFS, caisses de compensation, administrations fiscales cantonales

## Mesures

- Former des réviseurs AVS, ORP et Suva ainsi que des conseillers-clientèle: diplôme de réviseur AVS/Suva
- Envoyer des profils pour l'initialisation des comptabilités salariales
- Action en relation avec l'introduction de la nouvelle solution pour l'impôt à la source via ELM
- Créer des incitations pour la transmission
- Acquérir des assureurs supplémentaires
- Connecter toutes les caisses de compensation au répartiteur
- Campagne concernant l'invitation à déclarer sans formulaire: dépliant «Grâce à swissdec, il n'y a plus de formulaire à remplir »

«Au lieu de perdre mon temps à compléter des formulaires, des questionnaires, des listes et des masques de saisie, je peux me concentrer sur des tâches plus productives grâce à swissdec.»

Christian Kunz, BDO AG,  
responsable Fiducie et conseil aux entreprises, Berne

## Projets

### Planification des projets

#### Norme suisse en matière de salaire (ELM), aperçu de la phase productive

	2012		2013				2014			
	3 <sup>e</sup> tr.	4 <sup>e</sup> tr.	1 <sup>e</sup> tr.	2 <sup>e</sup> tr.	3 <sup>e</sup> tr.	4 <sup>e</sup> tr.	1 <sup>e</sup> tr.	2 <sup>e</sup> tr.	3 <sup>e</sup> tr.	
<b>Comptabilité salariale</b> Certification version 2.1/2.2	74	2.2	4	–						
Certification version 3.0	22	3.0	11		17					
Certification version 4.0				4.0		2	1			
Certification produit totale	Phase productive						130			
Introduction sur le marché des comptabilités salariales 2.2/3.0/4.0	Phase prod.		106		113					
Transfert des données via le répartiteur	Phase prod. 85		Phase prod. 95							
<b>Reprise des données</b> Suva, OFS, adm. fisc. BE / VD, SO, 12 assurances dont 2 assureurs LPP, 61 CC AVS, 59 CCF	Phase prod. 137/160									
Suva, adm. fiscales cantonales, 12 assurances dont 2 assureurs LPP, 63 CC AVS, 61 CCF	Préparation		Tests			Phase prod. 164/197				

Aujourd'hui

# Projet impôt à la source

Le projet d'intégration de l'impôt à la source à la norme suisse en matière de salaire (ELM-IS) a pour objectif de mettre en place, à l'échelle de la Suisse, un standard unifié pour l'échange électronique de données entre les employeurs et les administrations fiscales cantonales (ACI) dans le cadre de l'impôt à la source. ELM-IS est utilisé par tous les cantons depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

ELM-IS permet aussi l'envoi sous forme électronique des certificats de salaire aux administrations fiscales cantonales. Pour les cantons auxquels l'envoi des certificats de salaire est obligatoire, l'exploitation productive a débuté le 1<sup>er</sup> décembre 2013.

La faisabilité du projet consistant à intégrer l'impôt à la source dans la norme suisse en matière de salaire (ELM) a été démontrée conjointement avec des représentants des administrations fiscales. L'étude de faisabilité a été réalisée sous la direction du canton de Berne et avec la participation du service spécialisé swissdec. Elle a permis de démontrer que la norme suisse en matière de salaire

(ELM) existante était qualifiée pour une procédure de déclaration supplémentaire dans le domaine de l'impôt à la source entre les systèmes ERP des débiteurs de prestations imposables (DPI) et les administrations fiscales cantonales. Suite à la présentation des premiers résultats en mars 2010, la Conférence suisse des impôts (CSI) a décidé de passer à la prochaine étape. L'impôt à la source doit être intégré dans la version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM).

Mandat de la CSI à swissdec:

- Lors de la séance du 6 juillet 2010, la CSI a mandaté swissdec pour développer la norme suisse en matière de salaire (ELM) en intégrant l'impôt à la source.
- L'élaboration d'un concept détaillé incluant un prototype s'est étendue d'août 2010 à mars 2011. Les cantons d'Argovie, de Bâle-Campagne, de Bâle-Ville, de Berne, de Genève, du Tessin, de Vaud et de Zurich étaient impliqués dans cette phase.
- Fin de la phase de conception: 31 mars 2011.

## Planification globale impôt à la source (IS)

### Projet ELM – IS

Janv. 2012 – Déc. 2012

#### Réalisation – Pilote

- Spécification définitive
- Pilote productif avec codes tarifaires existants
- Version finale ELM

Janv. 2012 - Déc. 2013

#### Introduction

- Certification des programmes de salaires
- Adaptations des systèmes ACI et sM-Client

### Lancement de la production (date de référence)

01.01.2014

- Introduction des nouveaux codes tarifaires dans toute la Suisse
- Toutes les ACI sont prêtes à recevoir les données
- Tous les DPI peuvent participer

### Adaptations légales

Janv. 2012 – Déc. 2013

#### Adaptation définition codes tarifaires

- Adapter législations cantonales
- Adapter législation fédérale
- Adapter convention avec AFC

### Mesures d'accompagnement (recommandation)

Janv. 2012 – Déc. 2013

#### Uniformiser processus papier

- Conception identique des formulaires imprimés  
> Réduction des problèmes linguistiques des SSL

- Phase de consultation interne: du 11 avril au 11 juin 2011 pour tous les cantons.
- Présentation à la section Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale les 31 mai et 29 juin 2011

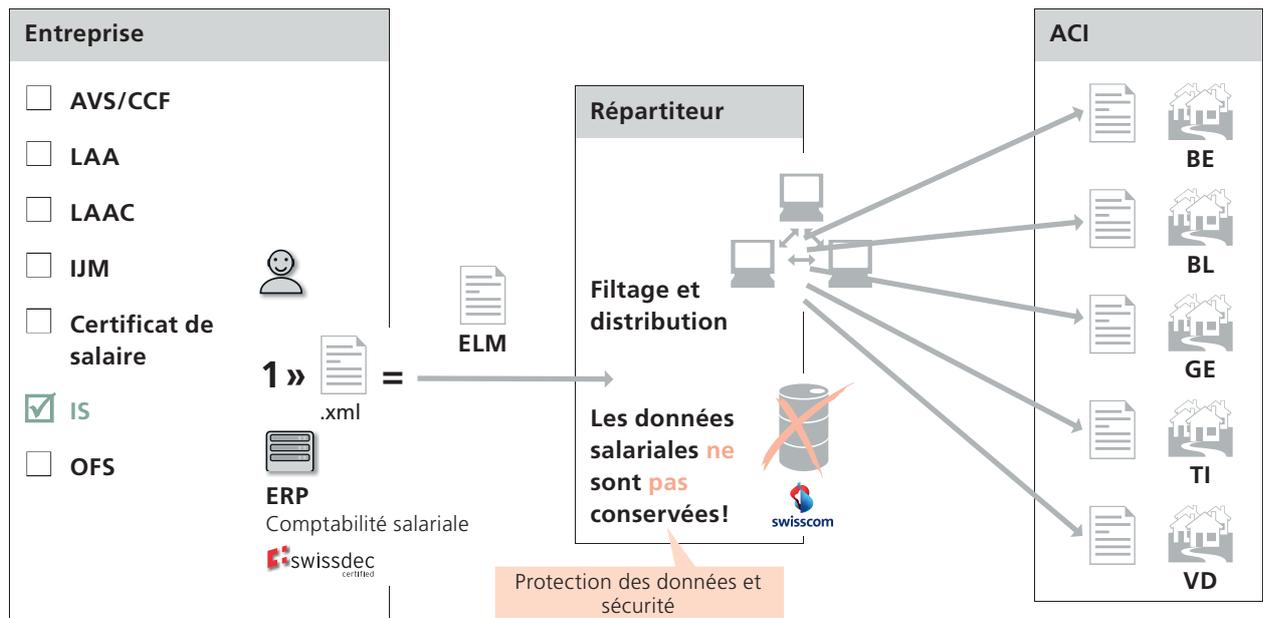
Une fois la nouvelle norme approuvée par le canton de Genève, qui était le dernier à se prononcer, la Conférence suisse des impôts (CSI) a donné son feu vert au projet.

- Le contrat entre l'association swissdec et la CSI a été signé le 17 janvier 2012.
- La section Impôt à la source poursuit ses activités:
  - Spécification du processus et de la structure des données
  - Elaboration d'un projet pour la phase pilote jusqu'à fin juin 2012
  - Phase pilote avec des entreprises, des concepteurs de logiciels de comptabilité salariale et des administrations fiscales choisis à partir de juillet 2012.

- Le 30 octobre 2012 restera marqué d'une pierre blanche dans l'histoire de l'association swissdec. Pour la première fois, l'entreprise KPMG a pu transmettre son décompte d'impôt à la source à quatre cantons directement à partir de sa comptabilité salariale.
- Ainsi a été lancée la phase pilote, qui a duré de novembre 2012 à janvier 2013 et à laquelle étaient associés trois concepteurs de logiciels, plusieurs entreprises ainsi que les cantons de Bâle-Campagne, Berne, Genève, Vaud et du Tessin. Une fois la phase pilote achevée, il s'agissait de réunir les expériences rassemblées dans une version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM).
- Transmission productive de certificats de salaire à d'autres cantons à partir de décembre 2012.

### Décompte mensuel de l'IS

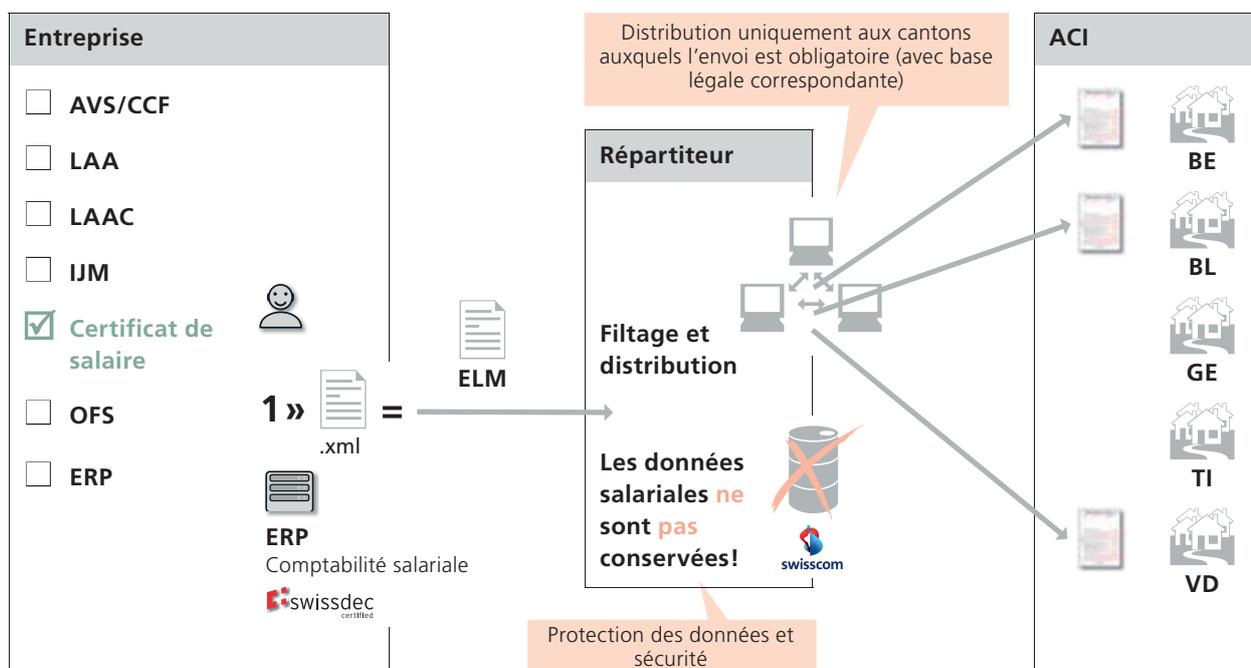
Distribution des données relatives à l'impôt à la source à tous les cantons à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014



- La version 4.0 de la norme suisse en matière de salaire (ELM) a été approuvée par tous les cantons le 14 mai 2013 et publiée sur [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch).
- Code tarifaire unique pour l'impôt à la source à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2014: la mise en œuvre technique exige l'unification des barèmes d'impôt à la source pour ce qui est de la désignation (codes tarifaires) et leur application aux niveaux fédéral et cantonal. Eveline Widmer-Schlumpf, conseillère fédérale et cheffe du Département fédéral des Finances (DFF), a signé une révision de l'ordonnance correspondante, qui est entrée en vigueur début 2014.
- La version 4.0 des directives relatives au traitement et à la transmission de données salariales (d, f, i) inclut les spécifications techniques du projet ELM-IS. Elle sert de base à la mise en œuvre du projet par les ACI et les concepteurs de logiciels de comptabilité salariale.
- Tests de l'impôt à la source: une entreprise fictive a été créée pour tester les diverses fonctionnalités d'ELM-IS. Les données recueillies servent de base à la certification des concepteurs d'ERP et sont à la disposition des ACI à titre d'exemple.
- La connexion technique (raccordement à ELM) a été effectuée pour les 26 cantons.
- Deux programmes de comptabilité salariale ont reçu la certification pour la version 4.0 avant fin 2013.
- La nouvelle norme se rapporte au décompte mensuel de l'impôt à la source, qui permet de signaler des entrées, des sorties, des mutations ou toute autre correction concernant les mois précédents. Le calcul de l'impôt à la source proprement dit ne fait pas partie de la norme. Avec l'instauration de la norme ELM intégrant l'impôt à la source, il est prévu que les entreprises établissent directement leurs décomptes avec toutes les administrations fiscales.
- Le projet a été clôturé avec succès le 31 décembre 2013.

### Certificat de salaire via ELM

#### Distribution des données liées aux certificats de salaire



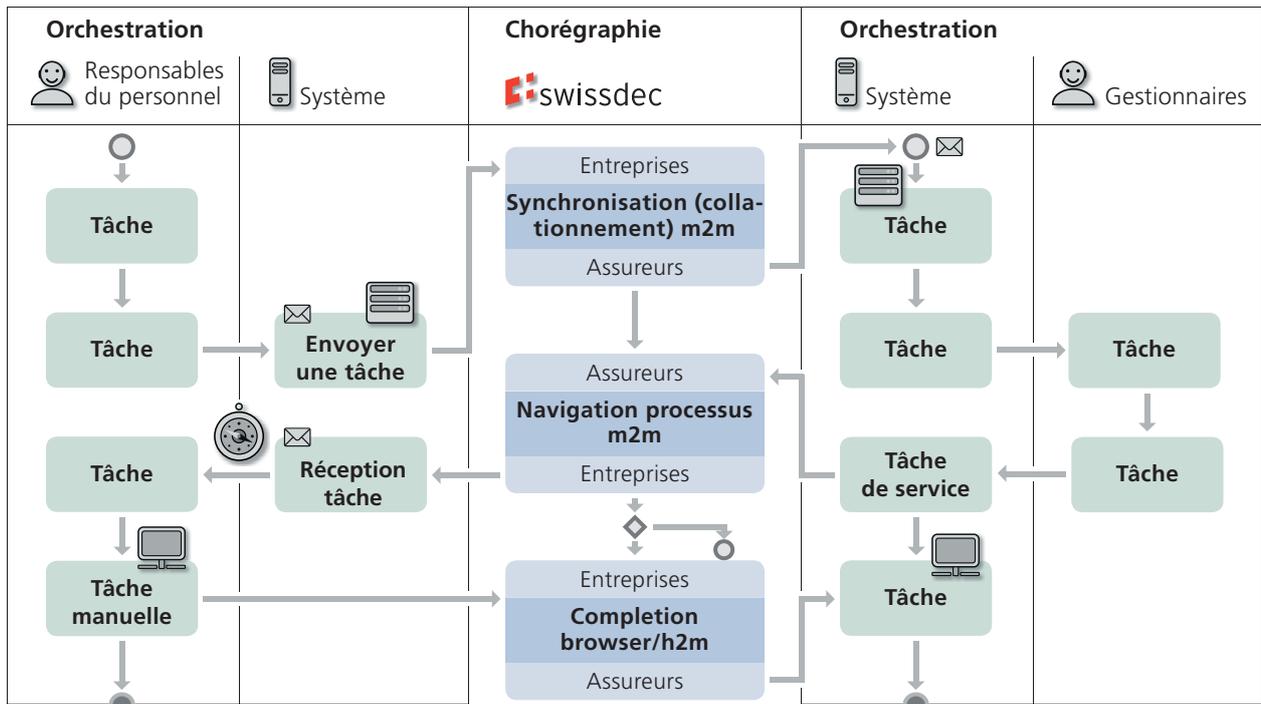
Les entreprises ont ainsi pu transmettre électroniquement les certificats de salaire aux cantons suivants: BE, BL, BS, FR, JU, LU, NE, SO, VD et VS.

## Projet de norme suisse en matière de droit aux prestations (KLEE)

Concernant le droit aux prestations, l'étude préliminaire de la Suva relative à la LAA est disponible et les volets consacrés à la LAAC et à l'IJM ont été complétés. Fin août 2009, l'étude préliminaire a été soumise aux compagnies d'assurance dans le but de les inciter à réaliser le projet. La documentation a été présentée et soumise pour consultation à l'Association Suisse d'Assurances (ASA). Cela devait permettre d'obtenir un tableau représentatif des avis et d'inviter les compagnies intéressées à s'associer au développement ainsi qu'à la réalisation. Le concept général assorti d'un prototype bêta a été élaboré. Les compagnies suivantes ont participé aux premiers résultats du team principal: Axa Winterthur, Helsana, Suva, Visana et Zurich. La phase «Concept et prototype» a commencé par les réunions suivantes: comité de pilotage du projet le 14 février 2012 et section Prestations le 14 mars 2012. Le projet est dirigé par Marco Fritz. Après douze réunions des sections, cette phase a pu être achevée fin 2012 avec la mise au point du processus cible et d'un deuxième prototype.

La deuxième phase a consisté à tester le processus cible dans un environnement productif (phase pilote) avec les données réelles. Le 27 août 2013, le concept détaillé a été présenté à la section Concepteurs de logiciels, réunissant notamment BBT et HR System. Le projet «Directives et schémas de la norme suisse en matière de prestations (KLEE)» a été validé le 17 janvier 2014. La phase pilote, qui compte quatre assureurs et trois concepteurs de logiciels de comptabilité salariale (ERP), est en cours de préparation. Authentification: il a été demandé à la Haute école spécialisée bernoise de mettre à disposition ses services pour l'authentification des entreprises. Le concept détaillé a été élaboré et les premières tentatives mises en œuvre dans le cadre du pilote. La première transmission est prévue pour juillet 2014. Le projet devrait prendre fin en 2015 avec les premières certifications de systèmes ERP. Les principaux objectifs de swissdec sont la préparation correcte des données salariales au moyen d'une norme ouverte, sans rupture de média pour les entreprises et la gestion électronique (workflow). L'attention est focalisée sur l'ensemble du processus électronique entre les entreprises et les assureurs. swissdec chorégraphie les processus entre les assureurs et les entreprises.

## Processus cible pour le droit aux prestations (KLEE)



Les entreprises orchestrent le processus de gestion local.

A l'aide d'une chorégraphie, **swissdec** décrit la manière dont les différents processus interagissent entre eux.

Les assureurs orchestrent le processus de gestion local.

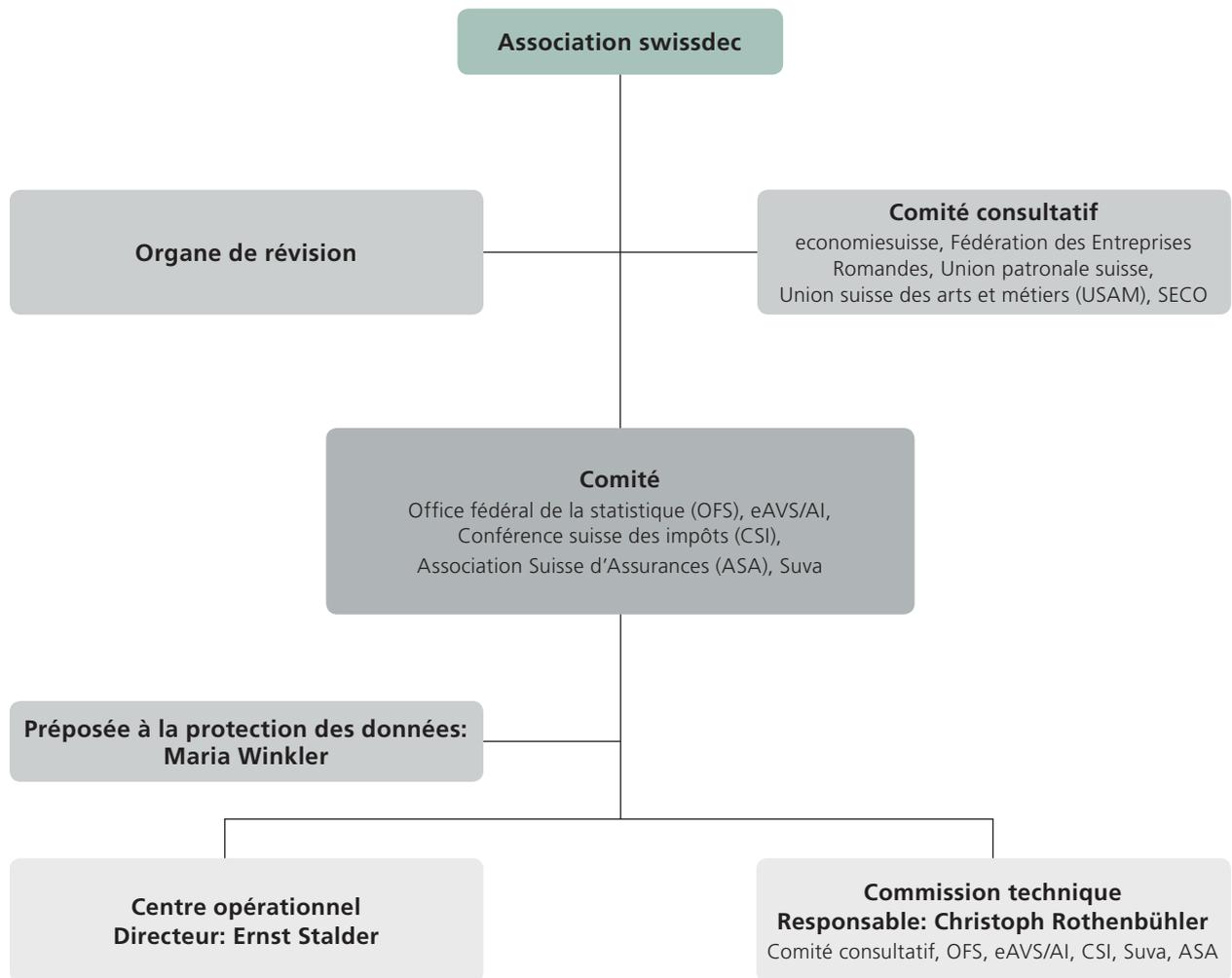


## Calendrier

<b>Assemblée de l'association 2013, Olten</b>	<b>24.04.2013</b>
Audit de maintien par SQS: label de protection des données SQS «GoodPriv@cy»	21.05.2013
<b>Forum swissdec 2013: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale/destinataires des données salariales, Stade de Suisse, Berne</b>	<b>16.05.2013</b>
Séance du comité, Lucerne	25.06.2013
Commission spécialisée, Lucerne	06.09.2013
Commission technique, Lucerne	22.10.2013
Séance du comité, Lucerne	17.09.2013
Séance du comité, Lucerne	17.12.2013
Séance du comité, Lucerne	18.03.2014
Commission technique, Lucerne	25.03.2014
<b>Assemblée de l'association 2014, Olten</b>	<b>30.04.2014</b>
Audit de maintien par SQS: label de protection des données SQS «GoodPriv@cy»	26.05.2014
<b>Forum swissdec 2014: concepteurs de logiciels de comptabilité salariale/destinataires des données salariales, Stade de Suisse, Berne</b>	<b>21.05.2014</b>
Séance du comité, Lucerne	25.06.2014
Commission spécialisée, Lucerne	08.09.2014
Séance du comité, Lucerne	16.09.2014
Commission technique, Lucerne	21.10.2014
Séance du comité, Lucerne	16.12.2014
Séance du comité, Lucerne	17.03.2015
Commission technique, Lucerne	Mars 2015
<b>Assemblée de l'association 2015 in Olten</b>	<b>29.04.2015</b>

## Composition

### Organigramme (état au 1.3.2014)



## Registre des membres (état au 1.3.2014)

### Patronat

Johann N. Schneider-Ammann,  
chef du Département fédéral de l'économie,  
de la formation et de la recherche

### Comité

- Président de l'association:  
Ulrich Fricker, président de Direction de la Suva
- Vice-président:  
Bruno Knüsel, comité CSI et intendant des impôts  
du canton de Berne
- Trésorier:  
Andreas Zingg, Swiss Life
- Questions spécifiques:  
Fabienne Götzing, Caisse cantonale vaudoise  
de compensation AVS
- Questions spécifiques:  
Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS

### Comité consultatif

- economiesuisse:  
Fiona Hawkins, Association suisse des banquiers, Bâle  
Frank Marty, membre de la direction  
Frédéric Pittet, collaborateur scientifique chez  
economiesuisse
- Union patronale suisse:  
Hanspeter Weber, caisse de compensation  
de l'industrie des machines
- Union suisse des arts et métiers:  
Marco Taddei, vice-directeur de l'Union suisse  
des arts et métiers (USAM)  
Patrick Kneubühler, Fiduciaire Suisse
- Fédération des Entreprises Romandes:  
Olivier Sandoz, Directeur général adjoint
- Seco:  
Christian Weber, responsable eGovernment pour PME

### Organe de révision

- KPMG SA, société d'audit, 6039 Root/Lucerne

### Protection des données

- Maria Winkler, IT & Law Consulting GmbH, Zoug

### Centre opérationnel

- Directeur:  
Ernst Stalder, Suva
- Suppléante:  
Marlis Fehr, Suva
- Responsable admin./marketing/documentation:  
Marlis Fehr, Suva
- Admin./documentation:  
Ilenia Imbroinise, Suva
- Responsable du service spécialisé:  
Enrico Roncaglioni, Suva
- Trésorerie:  
Priska Bader, Suva et Marco Haller, Suva
- Rédactrice des procès-verbaux du comité:  
Marlis Fehr, Suva

### Commission technique

- eAVS/AI:  
Paul Hasenfratz, Löwenfels Partner AG, Lucerne  
Urs Hofstetter, caisse de compensation du canton  
de Lucerne  
Rolf Krebsler, Mathys & Scheitlin AG
- CSI:  
Stephan Stauber, intendant des impôts du canton  
de Bâle-Ville  
Reto Schneider, intendance des impôts du canton  
de St-Gall  
Peter Seidler, intendance des impôts du canton  
de Zurich
- ASA – Assurance de personnes:  
Christoph Rothenbühler, Allianz Suisse (responsable  
de la commission technique)  
Peter Albrecht, Zurich
- ASA – LPP:  
Christian Hirschle, Axa Winterthur  
Thomas Jost, ASA  
Peter Mészáros, Swiss Life
- Suva:  
Philipp Muff, Suva  
Thomas Müller, Suva

- OFS:  
Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS  
André Farine, Office fédéral de la statistique OFS
- Concepteurs de logiciels de comptabilité salariale:  
Friedrich Meyer-Brauns, Oracle Daniel Palik, Palik informatik AG
- Centre opérationnel:  
Ernst Stalder, directeur de l'association swissdec  
Marlis Fehr, suppléante  
Enrico Roncaglioni, responsable du service spécialisé swissdec  
Anton Böhm, itServe AG
- Préposée à la protection des données:  
Maria Winkler, IT & Law Consulting GmbH, Zug

#### **Section AVS/CCF**

- Paul Hasenfratz, Löwenfels Partner AG, Lucerne (responsable)
- Urs Hofstetter, caisse de compensation du canton de Lucerne
- Membres: service spécialisé, eAVS/AI, caisses de compensation, groupements informatiques

#### **Section Assurance**

- Adrian Gröbli, Association Suisse d'Assurances ASA (responsable)
- Christoph Rothenbühler, Allianz Suisse (responsable)
- Membres: service spécialisé, ASA, Suva

#### **Section impôts**

- Michael Baeriswyl, intendance des impôts du canton de Berne (responsable)
- Membres: service spécialisé, logistique CSI, experts en matière de certificats de salaire et d'impôt à la source

#### **Section Statistique**

- Didier Froidevaux, Office fédéral de la statistique OFS (responsable)
- Membres: service spécialisé, OFS

#### **Section LPP**

- Christian Hirschle, AXA Winterthur Suisse (responsable)
- Thomas Jost, Association Suisse d'Assurances (ASA)
- Membres: service spécialisé, ASA, eAVS/AI

#### **Section Concepteurs de logiciels**

- Friedrich Meyer-Brauns, Oracle (Suisse) GmbH (responsable)
- Membres: service spécialisé, concepteurs de logiciels

swissdec s'engage en faveur d'une comptabilité salariale efficiente à l'échelle suisse. Association à but non lucratif, swissdec assure la promotion d'une transmission des données salariales qui soit la plus simple et sécurisée possible, soutient les concepteurs de logiciels dans cette voie et procède à la certification de leurs systèmes. Les institutions partenaires de swissdec sont l'Office fédéral de la statistique, eAVS/AI, la Conférence suisse des impôts, l'Association Suisse d'Assurances et la Suva. swissdec s'est vu attribuer le label de protection des données «GoodPriv@cy» de l'Association Suisse pour Systèmes de Qualité et de Management (SQS) et voit dans son action un label de qualité en matière de comptabilités salariales. [www.swissdec.ch](http://www.swissdec.ch)

**Rapport annuel 2013 de  
l'association swissdec**  
du 1.4.2013–31.3.2014

**swissdec**  
Case postale  
6002 Lucerne